

76

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 29 juin 1923

Sommaire :

Belgique, France, Italie

Quelques réflexions à propos

du projet de loi de la défense sociale

Le dénouement de la crise polonaise

Principes littéraires

L'on fait trop d'honneur à Yamilé

Fra Jacopone de Lodi

Louise Ripas

Norbert Wallez

Edmond Rubbens

Mgr C. Lutoslawski

Jean Valschaerts

Omer Englebert

Alexandre Masseron

Henriette Charasson

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'Art belge aux Tuileries, J. Schyrgens. — Enquête sur le nationalisme, F. Deschamps. — Allemagne.

La Semaine

* Dans une lettre au Cardinal Gasparri, le Saint-Père rappelle les principes qui doivent présider à la pacification de l'Europe. Justice d'abord, mais aussi Charité! Que l'Allemagne permette à des juges impartiaux d'établir sa capacité de paiement, et que l'on fixe le montant des réparations en tenant compte de la nécessité, pour l'Europe, d'une Allemagne viable. D'autre part, les Alliés ont droit à des garanties « proportionnées à l'importance de leur créance », mais, qu'aux occupations territoriales, source de grands sacrifices, on tâche « de substituer, ne fût-ce que progressivement, d'autres garanties non moins efficaces, mais certainement moins pénibles. »

Que peut-on raisonnablement exiger de l'Allemagne, voilà donc le problème. Pour le résoudre sans recourir à la force, il faudrait que le débiteur fit preuve de cette « réelle bonne volonté » dont parle

le Pape, mais dont, hélas! le Reich n'a donné aucune preuve depuis sa défaite.

L'Allemagne a, successivement, manqué à tous ses engagements.

* La formule Theunis, à laquelle se rallient suffisamment de catholiques et de libéraux pour assurer une majorité au Gouvernement, consacre le principe de Gand-Flamand. Les Écoles spéciales sont dédoublées, et, dans les Facultés, le projet établit deux régimes : l'un avec les 2/3 des cours en français et 1/3 en flamand, l'autre avec les 2/3 en flamand et 1/3 en français.

C'est une solution, puisque les flamands l'acceptent; mais pacifiera-t-elle les esprits en Flandre? Nous voulons l'espérer, tout en craignant qu'elle ne fasse le jeu des extrémistes.



Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur
13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETTRES

Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 29 juin 1923

Sommaire :

Belgique, France, Italie

Quelques réflexions à propos

du projet de loi de la défense sociale

Le dénouement de la crise polonaise

Principes littéraires

L'on fait trop d'honneur à Yamilé

Fra Jacopone de Lodi

Louise Ripas

Norbert Wallez

Edmond Rubbens

Mgr C. Lutoslawski

Jean Valschaerts

Omer Englebert

Alexandre Masseron

Henriette Charasson

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'Art belge aux Tuileries, J. Schyrgens. — Enquête sur le nationalisme, F. Deschamps. — Allemagne.

La Semaine

3. Dans une lettre au Cardinal Gasparri, le Saint-Père rappelle les principes qui doivent présider à la pacification de l'Europe. Justice d'abord, mais aussi Charité! Que l'Allemagne permette à des juges impartiaux d'établir sa capacité de paiement, et que l'on fixe le montant des réparations en tenant compte de la nécessité, pour l'Europe, d'une Allemagne viable. D'autre part, les Alliés ont droit à des garanties « proportionnées à l'importance de leur créance », mais, qu'aux occupations territoriales, source de grands sacrifices, on tâche « de substituer, ne fût-ce que progressivement, d'autres garanties non moins efficaces, mais certainement moins pénibles. »

Que peut-on raisonnablement exiger de l'Allemagne, voilà donc le problème. Pour le résoudre sans recourir à la force, il faudrait que le débiteur fit preuve de cette « réelle bonne volonté » dont parle

le Pape, mais dont, hélas! le Reich n'a donné aucune preuve depuis sa défaite.

L'Allemagne a, successivement, manqué à tous ses engagements.

4. La formule Theunis, à laquelle se rallient suffisamment de catholiques et de libéraux pour assurer une majorité au Gouvernement, consacre le principe de Gand-Flamand. Les Ecoles spéciales sont dédoublées, et, dans les Facultés, le projet établit deux régimes : l'un avec les 2/3 des cours en français et 1/3 en flamand, l'autre avec les 2/3 en flamand et 1/3 en français.

C'est une solution, puisque les flamands l'acceptent; mais pacifiera-t-elle les esprits en Flandre? Nous voulons l'espérer, tout en craignant qu'elle ne fasse le jeu des extrémistes.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

Il n'y a pas
de
meilleur
CHOCOLAT
que
DUC

CHOCOLAT



DUC ANVERS

MARQUES :

Régal DUC
Lina DUC
José DUC
Minon DUC
Isis DUC

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68

rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119

BRUGES, rue Nicolas Despars, 11

CHARLEROI, Quai de Brabant, 16

COURTRAI, rue de Tournai, 30

MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1

ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18

FOSES — GHISTELLES — PONT

A CELLES — SPRIMONT — THOU-

ROUT-FRAMERIES-LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouverture de Crédit —
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.*

Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres

— Vérification des tirages à la demande des clients —

Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : 299.45

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger, port en sus

Numéros spécimens sur demande

Belgique, France, Italie

Il importe d'unir intimement ces trois pays

Au cours des dernières semaines, les difficultés économiques et sociales de l'Allemagne se sont aggravées d'hal-lucinante façon.

L'exportation des fabricats devient très malaisée, les prix intérieurs du Reich commençant d'équivaloir à ceux de l'Étranger.

Cependant, les ouvriers exigent que les patrons leur garantissent des salaires plus élevés.

Les subventions aux chômeurs rhénans et rhénans pour qu'ils continuent de se dérober à nos ordres, provoquent en maints endroits un gâchis dont ces lignes de la revue *Die Glocke* (4 juin) donnent, nous assure-t-on, une idée exacte : « Dans une localité de cinq mille habitants, il y a huit ou neuf cents chômeurs : hommes, femmes et jeunes gens. Chacun reçoit 120.000 marks par semaine pour prix de son inaction. Beaucoup n'avaient pas jusqu'à présent gagné de pareilles sommes. Le nombre est considérable de ceux qui ne font pas raisonnablement face à cette aubaine. Jamais les cabarets n'ont eu d'aussi fortes recettes. Pourquoi économiserait-on ? Pourquoi mettrait-on certaines sommes de côté ? La monnaie du Reich diminue sans cesse de valeur. Pourquoi achèterait-on une maison, des meubles, des vêtements ? Ce qu'on reçoit n'y suffira t pas. Alors quoi ? On boit. On boit du matin au soir et du soir au matin. On souhaite que cela dure toujours. Une population entière s'enlise lentement mais sûrement dans cette vase. Elle se démoralise. Elle s'effondre ».

La circulation fiduciaire s'est accrue ces jours-ci de quatre milliards de marks par heure.

Les accusations à charge des magnats du Reich sont de plus en plus nombreuses et graves. Elles témoignent de colères lucides et grondantes dans le peuple. M. H. Stinnes et ses congénères sont convaincus d'avoir arraché par fraude des richesses énormes à la nation. On les soupçonne de préparer un état de choses tel qu'ils seront les détenteurs des principales matières premières, du principal outillage, des principaux capitaux. Ils seraient alors maîtres d'exploiter le travail allemand. S'ils réalisaient ce plan, quelle rude et dangereuse féodalité ! Et s'ils échouaient, comment les habitants du Reich (1) parviendraient-ils à se nourrir encore ?

(1) Un bon observateur des affaires germaniques, M. Ch. Bonnefon, a donné naguère quelques considérants de ces sombres prévisions.

La guerre, écrivait-il, a coûté à l'Allemagne plus de trois millions de cultivateurs sur cinq qu'elle possédait : deux millions d'Allemands et un million de travailleurs agricoles slaves. Ces chiffres ne sont pas exagérés ; ils sont, au contraire, bien au-dessous de la vérité. La défaite a enlevé à l'Empire le tiers de ses matières premières (fer et charbon). Il résulte de ces pertes que les villes allemandes, grandes ou petites, qui comptaient plus de cinquante millions d'habitants, sont

Depuis longtemps et avec force, la Rhénanie articule contre la Prusse des griefs fonctionnaristes, fiscaux, scolaires, religieux et culturels. Elle veut s'affranchir d'un joug qui violente à ce point ses libertés, ses ressources, ses arts, sa pensée, ses mœurs, tout son passé, et sa Foi. Comment sa résolution ne s'affermirait-elle pas devant ce dilemme : l'asservissement à quelques milliardaires matérialisés et matérialisants ou toutes les angoisses de la faim ?

Plusieurs personnalités du Centre pressent leurs amis de rompre l'accord de Koenigswinter qui fut conclu en 1921 et par lequel les catholiques rhénans, pour ne point paraître inféodés à l'Étranger, promirent de ne tenter aucun effort important d'émancipation, aussi longtemps que les soldats belges et les soldats français tiendraient garnison dans leur pays.

D'autre part, le bruit court avec persistance que la Prusse se jugeant incapable de combattre seule projette de reconnaître à la Grande-Bretagne de grands pouvoirs en Rhénanie. Il y aurait le long du Rhin, à l'Est immédiat de nos frontières, un peuple sous le double contrôle de Londres et de Berlin.

* * *

On devine aisément quelles seraient les principales conséquences de cette manœuvre.

1° La Belgique et la France perdraient toutes chances de reconstituer jamais leurs patrimoines. En effet, l'Allemagne ne nous paiera rien d'appréciable, ni en espèces (1), ni en nature. Notre seule façon de compenser nos principaux dommages de guerre, ce sera de fédérer à nos firmes industrielles, commerciales et bancaires, celles de Rhénanie, afin d'entreprendre de commun accord la conquête des marchés lointains. Comment réussirions-nous une pareille syndicalisation si la Grande-Bretagne s'installait, avec l'appui de la Prusse, le long du Rhin ?

2° La Belgique, la France et l'Italie, puis toute l'Europe seraient bientôt sous l'hégémonie de consortiums germano-britanniques.

3° Les libertés internationales du continent seraient à

en complète disproportion avec les ressources naturelles du pays. Elles ont vingt millions de citoyens de trop à nourrir. M. Ch. Bonnefon est convaincu que, par suite de cet énorme déséquilibre, l'Allemagne ira de crise en crise et de catastrophe en catastrophe, jusqu'à la banqueroute inévitable, et même plus loin, si deux millions de familles de sa population urbaine ne se décident pas à retourner aux champs, ou si une émigration considérable ne décongestionne pas les cités trop peuplées.

(1) On pense à stabiliser le mark comme on a stabilisé la couronne autrichienne. Dans l'*Action Française* du 20 juin, M. J. Bainville rappelait que la première condition d'un assainissement des finances autrichiennes a été de renoncer aux réparations de l'Autriche et que la seconde condition a été de donner un dictateur international au peuple autrichien. En veut-on autant pour l'Allemagne ? Et le remède qu'on essaie à Vienne est-il possible à Berlin ?

bref délai anéanties par les efforts conjugués de Londres et de Berlin. Notre situation serait particulièrement difficile. Nous serions menacés sur trois de nos frontières : le long du littoral, au Septentrion et à l'Est.

4° Quelles ne seraient pas les épreuves du catholicisme rhénan, quand les ressources et le prosélytisme des protestants d'Outre-Manche s'ajouteraient à aux ressources et au prosélytisme des protestants de la Prusse !...

* * *

Seule, une alliance intime de Bruxelles et de Paris avec Rome empêchera de telles infortunes.

Elle grouperait, elle mettrait en œuvre les ressources d'une centaine de millions d'Européens d'élite et celles des Africains du Nord, de l'Ouest et du Centre. Elle serait capable d'agir puissamment sur le Rhin, dans la Mer du Nord, la Manche, l'Océan Atlantique, la Méditerranée, l'Adriatique et le Trentin, l'Égypte, le Haut-Nil et la Rhodésie. Ni le Mittel-Europa, ni l'Empire anglo-saxon ne pourraient lutter avantageusement contre ces forces-là. Et la Rhénanie accepterait vite de s'associer avec elles. Il y a pour les peuples aussi une attraction des masses.

En collaborant de la sorte, Belges, Italiens, Français et Rhénans deviendraient les maîtres de l'économie européenne et par l'économie les arbitres de la plupart des problèmes politiques de l'univers.

Ils assureraient l'ascendant de la culture helléno-latine et catholique.

Ils rendraient à l'Humanité un commandement, des guides, une inspiration dont elle aurait lieu d'être très fière.

M. Mussolini est acquis à des idées de cette nature.

Recevant le 21 novembre 1922 à Lausanne M. Sauerwein, rédacteur du journal *Le Matin* (de Paris), il lui déclarait : « Menaçante pour vous, l'Allemagne est aussi menaçante pour nous. Le flot germanique est à notre frontière ; le Tyrol n'est plus qu'une expression géographique. Le Reich a derrière lui la Russie soviétique. Je vois l'Europe comme un chaos central, bordé de chaque côté par un bloc de forces. L'Orient est animé par la folie bolchévique qui s'annexera l'Allemagne avide de revanche, car chauvinisme et bolchévisme sont deux forces agressives qui s'entendent à merveille, la première pour détruire les traités gênants, la deuxième pour remplacer les formes sociales saines par une monstrueuse chimère. Je crois à la vertu puissante de notre civilisation occidentale, si toutes ses forces s'unissent. Voilà le grand fascio de la défense de notre culture et de nos sociétés contre la haine et la décomposition. *La Belgique, la France et l'Italie sur le continent*, l'Angleterre à leurs côtés si elle comprend son véritable intérêt, telle est l'alliance avec laquelle on peut résister aux influences funestes de l'Orient ».

Et M. Mussolini ne tardait pas à préciser sa pensée :

« Ce sont-là, ajoutait-il, des questions d'une urgence brûlante. Cette alliance devrait avoir trois aspects : 1. Une entente économique, intime, allant peut-être plus tard à une véritable union avec des échanges de main-d'œuvre et de produits naturels ; 2. Une entente militaire dans laquelle on se soutiendrait en toute éventualité ; 3. Une entente politique par laquelle on déciderait de prendre la même attitude dans toutes les capitales de l'Europe et de ne plus se jouer des tours comme le veulent trop souvent les diplomates et les militaires ignorant les véritables forces des peuples ».

L'interlocuteur du chef fasciste sentit en lui une telle conviction que, malgré lui, il sortit de son rôle de reporter et lui dit : « Venez à Paris ; venez-y bientôt ; parlez comme vous m'avez parlé et vous serez certainement écouté et compris ».

* * *

Le chef du Cabinet de Rome n'est pas allé plaider dans la capitale française pour cette grandiose et nécessaire entreprise. Savait-il que M. Poincaré se rebifferait ? Prévoyait-il l'irritation des Britanniques et la redoutait-il ? Crut-il que nous n'oserions pas prendre des décisions de cette importance ? Se heurta-t-il à certaines personnalités très influentes de la Péninsule ? Compte-t-il plus sur le temps que sur ses efforts immédiats pour gagner cette partie qui est, en même temps que celle de l'Italie, de la Belgique et de la France, celle de l'Humanité ?

Nous essayerons bientôt d'examiner chacune de ces hypothèses.

NORBERT WALLEZ,
Professeur à l'École Supérieure
Commerciale et Consulaire.



Quelques réflexions à propos du projet de loi de Défense Sociale

En entrant au Ministère de la Justice, M. Emile Vandervelde assumait la tâche de réorganiser complètement notre système pénitentiaire. Il poussa cette entreprise avec une ardeur impatiente, car il eut l'ambition — légitime d'ailleurs — de se faire de la réforme des prisons un de ses principaux titres de gloire ministérielle. Gloire personnelle mais gloire collective en même temps, car M. Vandervelde appelle au bénéfice de son œuvre le socialisme belge tout entier. En effet, dans un petit livre édité il y a quelques semaines par la maison d'édition socialiste « l'Eglantine », M. Emile Vandervelde, député, ancien Ministre, décrit les réformes réalisées et projetées dans le domaine pénitentiaire, sous le titre général de : *Réalisations socialistes*.

Le plan de ces réformes revient, d'après M. Vandervelde lui-même, à Messieurs les docteurs Vervaeck et Heger-Gilbert.

« Ces réformes, disait-il dans son discours d'ouverture du VI^e Congrès de médecine légale de Langue française, en mai 1921, procèdent toutes de la même pensée : apporter la méthode et la rigueur scientifique dans l'étude des questions de criminalité ; jeter bas la cloison étanche entre le crime et la folie ; sérier les délinquants ; rechercher et appliquer le régime qui s'approprie le mieux à leur état physique, mental et moral ; combiner les exigences de la défense sociale avec le souci de les amender et de les relever par l'enseignement et par le travail ».

Dans ce but et dans cet esprit furent créés successivement, depuis 1918, le *Conseil supérieur des prisons*, le *Service anthropologique des prisons*, l'*École de criminologie et de police scientifique*, et l'*Office central du travail*.

Un des points principaux du programme de réformes que M. Vandervelde fit sien, est la révision du Code pénal et l'établissement d'une législation criminelle spéciale concernant les *anormaux*. Dans un article du *Peuple*, reproduit dans le livre précité, M. Vandervelde écrivit : « L'observation anthropologique et l'examen psychiatrique des délinquants a définitivement jeté bas la cloison étanche que l'on établissait jadis entre la folie et la santé de l'esprit. Pour le Code pénal cependant, cette distinction absolue subsiste. Exception faite pour les sourds-muets, notre législation criminelle ne connaît pas les *anormaux*, c'est-

à-dire les déséquilibrés, les déficients mentaux, les déments partiels, tous ceux en un mot, qui forment les degrés intermédiaires entre l'homme raisonnable et le « fou à lier ».

« Il est vrai que l'admission de circonstances atténuantes permet aux tribunaux de prononcer des peines plus légères, quand ils ont affaire à des délinquants dont la responsabilité est atténuée ». Mais ce système, précisément, aboutit à des conséquences absurdes, et le plus souvent déplorables, tant pour le condamné que pour la défense sociale.

D'une part la peine prononcée est plus courte ; mais pour le surplus, les anormaux subissent, en prison, le même régime de rigueur que les autres détenus (sous réserve, naturellement, de ce qui a déjà été fait, par voie administrative, sans toucher au Code pénal).

D'autre part, au point de vue de la défense sociale, on raccourcit la durée de la peine, pour une catégorie de délinquants ou de criminels, que leur anormalité même rend, en général, plus dangereux, plus sujets à récidiver, que les délinquants normaux et occasionnels.

C'est afin d'obvier à cette double inconséquence que, dans son magistral rapport sur l'avant-projet de réforme du Code pénal italien, notre camarade *Enrico Ferri*, le plus illustre des disciples de *Lombroso*, proposa d'établir, pour les délinquants anormaux, le régime de la *sentence indéterminée*. On les traiterait, non comme des coupables, mais comme des malades. On les soignerait le mieux possible. On s'efforcerait de les guérir. Mais pour ceux, du moins, qui constituent un danger public, on les retiendrait aussi longtemps que les nécessités de la défense sociale l'exigeraient. »

A la demande du Ministre, la Commission consultative du Département de la Justice, qui s'était adjoint MM. *Holvoet* et *Dullaert*, rédigea un avant-projet de loi, dont un des buts était « d'établir le régime de l'internement de cinq, de dix ou de quinze ans, pour les délinquants anormaux, avec faculté de prolongation si la guérison ne se produit pas et si les nécessités de la défense sociale l'exigent ».

M. *Vandervelde* avait l'espoir de déposer ce projet, mais, comme il le dit lui-même, les hasards de la politique en décidèrent autrement, car les élections de novembre 1921 mirent fin à son existence gouvernementale.

* * *

Toutefois, à la séance de la Chambre du 14 février 1923, Monsieur *Masson*, Ministre de la Justice, a déposé un projet de loi intitulé : « *Projet de loi de défense sociale à l'égard des anormaux, des délinquants d'habitude et de l'adolescence coupable* ».

Ce projet, dont on a très peu parlé jusqu'ici, a été soumis à l'examen des sections de la Chambre le mercredi 9 mai dernier. Il y a passé à peu près comme une lettre à la poste ; cinq sections sur six l'ont adopté, à l'unanimité.

Pourtant, ce projet de loi exige à notre avis un examen sérieux, tant à cause des principes dont il se réclame qu'à cause de la répercussion qu'il aurait inévitablement sur notre vie sociale.

Le projet réunit sous un même titre trois parties entièrement distinctes : la « défense sociale » à l'égard 1° des anormaux ; 2° des récidivistes ou délinquants d'habitude ; 3° de l'adolescence coupable.

Nous ne nous occuperons pour le moment que de la première partie, qui est la plus importante au point de vue doctrinal et qui, disons-le tout de suite, appelle le plus de réserves.

Quoique trop succinct et même laconique, l'exposé des motifs nous révèle l'esprit du projet.

« Le Code pénal de 1867, dit l'auteur, basé exclusivement sur le principe de la responsabilité, ne défend pas la société contre les aliénés ; il l'expose aux méfaits de ceux qui, sans être aliénés, ne sont que partiellement responsables de leurs actes. »

Il groupe sous le nom général d'anormaux trois catégories de délinquants : les déments, les insuffisants mentaux, et les déséquilibrés. Concernant les deux dernières catégories dont la responsabilité est partielle, il déclare « que les tribunaux se trouvent fort embarrassés du silence de la loi et que leur seule ressource est de faire application aux prévenus de circonstances atténuantes déduites de leur moindre responsabilité ; ils les condamnent à des peines moindres que celles qu'ils eussent encourues s'ils avaient été sains d'esprit ; en sorte que ces malades, non guéris par leur détention, et partant plus dangereux, sont prématurément rendus à la vie sociale ».

C'est pourquoi ces malades seront internés dorénavant dans « des établissements spéciaux », où ils seront traités « non en délinquants, mais en malades » « mis hors d'état de nuire » et « soumis à un régime curatif scientifiquement organisé ».

L'internement aura « une durée obligatoire de cinq, dix ou quinze ans, suivant la qualification que le juge donne au fait commis ».

Ce projet tend donc à introduire dans notre C. P. la sentence indéterminée mitigée. Cette dernière restriction semble être une concession des auteurs du projet. En effet, « à prendre dans toute leur rigueur les doctrines scientifiques modernes, disent-ils, le projet aurait dû instaurer la sentence indéterminée, laissant à la commission le pouvoir souverain de mettre fin à l'internement ; mais cette réforme radicale heurterait trop ouvertement les idées reçues et il a semblé préférable de limiter la durée de l'internement. Cette durée dépend, ainsi qu'il a été dit plus haut, de la qualification donnée par le juge au fait commis ; elle est, suivant la gravité de ce fait, de cinq, dix ou quinze ans ; il est à présumer, en effet, que le traitement de l'anormal sera d'autant plus long qu'aura été plus grave l'acte qu'on lui reproche. Il est, d'autre part, impossible d'assigner la même durée à tout internement ; lui assigner toujours une longue durée rappellerait les mesures arbitraires de l'ancien régime ; lui assigner toujours un terme bref, même susceptible d'être renouvelé, donnerait l'impression que des méfaits importants échappent à la vindicte publique.

L'élargissement est ordonné lorsque l'interné ne constitue plus un danger social. »

* * *

Tous les spécialistes semblent d'accord pour dire qu'il faut en Belgique une législation pénale spéciale, mais surtout un régime pénal spécial pour les délinquants anormaux. Mais il s'en trouve plusieurs pour contester qu'il soit souhaitable et urgent d'introduire dans notre Code les principes fondamentaux du système pénal proposé par M. *Ferri*, « le plus illustre des disciples de *Lombroso* », ainsi que l'appelle son « camarade » *Vandervelde*.

Pour nous ces titres sont loin d'être une raison suffisante pour accepter sans bénéfice d'inventaire, et malgré le patronage de M. *Masson*, toutes les innovations de notre ancien Ministre de la Justice et de son Conseil supérieur des Prisons.

Il est vrai que d'après les rapports extrêmement laconiques des séances qui sont publiés dans la *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, ce Conseil a adopté à l'unanimité de ses membres présents le projet tel qu'il est actuellement soumis à la Chambre. Mais nous n'hésitons pas à croire que cette unanimité n'impliquait nullement le désir de rendre ce projet intangible pour les profanes du corps législatif.

Quoi qu'il en soit, un examen attentif des dispositions de ce projet de loi de défense sociale a fait surgir en notre esprit des questions, des doutes et même des appréhensions quant à sa valeur et à sa portée.

Nous nous permettons de les exposer ici.

* * *

Mais pour voir plus clair, nous devons d'abord reculer d'un pas.

Il y a quelques jours, un journal bruxellois raconta le fait divers suivant. Depuis quelque temps on savait à Bruxelles qu'un individu circulait dans les foules et se plaisait à vrioler et à donner des coups de ciseaux dans les vêtements des dames. On vient de l'arrêter en flagrant délit, et les assistants l'ont malmené. Il paraît que c'est un habitant de X... ; il présente tous les signes de la folie. Et le journal d'ajouter : « Mais comment se fait-il donc que des individus pareils puissent circuler librement dans nos rues ? »

Cette question paraît très normale, mais ne l'est pas.

Elle le serait s'il s'agissait d'un fou connu comme tel ; alors on pourrait traiter d'imprudents ceux qui l'ont laissé en liberté ; et tout serait dit. Mais quelqu'un se révèle fou par un attentat quelconque. Il faut l'arrêter et le conduire dans un asile. On demande si, avant son acte, il pouvait se promener en rue ? Eh bien, de deux choses l'une (1) : ou bien ce fou inconnu avait parfaitement ce droit, ou bien la société a le droit d'exiger que chaque citoyen soit porteur d'un certificat médical attestant qu'il a subi — victorieusement — un examen psychiatrique.

Ce serait évidemment absurde.

Mais c'est par l'absurde qu'il faut dissiper certaines idées qui sont devenues courantes, et dont l'opinion publique n'a pas suffisamment contrôlé la source. Cette source en effet n'est autre qu'une idéologie

(1) C'est pour combattre cette terreur que le philosophe anglais *Chesterton* a écrit son fameux roman *The sphere and the Cross*, et son étude remarquable *Eugenics and other evils*.

soi-disant scientifique, qui tend à instaurer le règne despotique de la science ou plutôt la terreur naturaliste.

Nos lecteurs jugeront eux-mêmes si cet esprit est entièrement étranger au projet de loi en question.

* * *

Le projet réunit trois catégories de délinquants : les anormaux, les récidivistes et les délinquants mineurs. Ce sont là trois groupes tout à fait distincts ; ce qu'on veut leur infliger de commun — la détention spéciale quant au mode et à la durée — est moins important que ce qui les distingue les uns des autres. Il eût donc été préférable à notre humble avis, de faire trois projets de loi séparés, quitte à sacrifier le beau titre de projet de loi de Défense Sociale. En effet, à moins d'admettre « que tous les criminels soient des malades » comme certains l'avancent, il n'y a vraiment rien de commun entre un simple d'esprit et un récidiviste patenté, ni entre ce dernier et un jeune voleur ; du moins rien de plus qu'entre eux et un criminel « ordinaire ».

L'exposé des motifs dit des déséquilibrés et des insuffisants mentaux que leur responsabilité est partielle. Nul ne met en doute qu'il y ait des gens dont la responsabilité soit partielle ou, plus exactement, atténuée.

Toutefois, il serait très intéressant de savoir si l'anthropologie criminelle n'a pas une certaine définition à proposer concernant ces individus. Sinon, comment pourra-t-on en juger ? Comment, non pas les spécialistes, mais les jurés pourront-ils juger en conscience que tel inculpé de haut ou de bas étage, n'est réellement, comme le prétend son avocat, qu'un demi-responsable ? L'art. 8 dit en effet :

« ART. 8. — S'il résulte des débats devant la Cour d'assises que l'accusé paraît être en état de démence, d'insuffisance ou de déséquilibre mental, ou si la défense le propose, les questions subsidiaires sont posées au jury en ces termes : Est-il constant que l'accusé a commis tel crime ; est-il constant que l'accusé est en état de démence, d'insuffisance ou de déséquilibre mental ? En cas de réponses affirmatives, l'internement est ordonné par la Cour. »

Mais ayant l'internement les inculpés peuvent être mis en observation. Le chapitre I^{er} de la Loi contient en effet :

« ARTICLE PREMIER. — Lorsqu'il existe des raisons de croire que l'inculpé est en état de démence, d'insuffisance ou de déséquilibre mental, les juridictions d'instruction et de jugement peuvent le placer en observation dans l'annexe psychiatrique d'un centre pénitentiaire en ordonnant, s'il y échet, l'exécution immédiate de cette décision.

ART. 2. — Cette mesure peut être prise à toutes les phases de la procédure jusqu'à la décision définitive, soit d'office, soit sur la réquisition du ministère public, soit sur la requête de l'inculpé ou de son conseil.

Cette réquisition et cette requête doivent être écrites et motivées.

ART. 5. — La durée du placement en observation est de trois mois au plus.

Si, à l'expiration de ce terme, l'observation apparaît encore incomplète, la chambre du conseil peut, après comparution de l'inculpé, en ordonner la prolongation, pendant un nouveau terme de trois mois.

A la fin du placement, l'inculpé contre qui mandat d'arrêt a été décerné, est réintégré à la maison d'arrêt ou de justice, à moins que son internement immédiat ne soit ordonné, conformément à l'article 6. »

Comment et par qui l'observation sera-t-elle faite ? Il est clair qu'elle le sera surtout par le médecin de l'annexe psychiatrique des prisons. Toutefois l'art. 11 dit :

« ART. 11. — Il est institué auprès de chaque annexe psychiatrique une commission composée d'un magistrat président, délégué par le premier président de la Cour d'appel, d'un membre du conseil provincial, délégué par la députation permanente de la province, et d'un médecin de l'annexe, délégué par le ministre de la Justice.

Les membres de la commission sont délégués pour un an ; ils ont chacun un suppléant. Un employé désigné par le ministre de la Justice fait fonctions de secrétaire. »

On se demande à première vue ce que le membre du conseil provincial, délégué par la députation permanente, vient faire dans cette galère ? Que représente-t-il, quelle compétence spéciale lui attribue-t-on ? Certes, le pouvoir provincial comme tel doit s'occuper de l'administration de la Justice, du traitement des aliénés, etc. Mais comment cette compétence surtout matérielle se transformerait-elle en compé-

tence psychologique et psychiatrique dans un membre, pas même de la députation permanente, mais du conseil ? Ce serait vraiment un très grand hasard qu'il se trouvât dans chacune de nos provinces un conseiller apte à jouer un rôle utile dans l'annexe psychiatrique du centre pénitentiaire !

Mais tandis que la présence d'un personnage politique dans cette commission étonne, il y a une absence qui étonne encore davantage. Le directeur de la prison n'en fait pas partie. Et pourtant, y a-t-il un personnage mieux à même de juger de la mentalité des délinquants ? Tandis que le médecin anthropologue examine les cas, le directeur de la prison étudie les hommes ; il scrute leur cœur et leur pensée ; il les connaît comme hommes.

N'a-t-on donc pas songé à lui ? Que si, mais on l'a exclu à dessein...

Voici ce que nous apprend à ce sujet M. Ernest Bertrand, l'éminent directeur de la prison centrale de Louvain, dans une étude remarquable parue dans *L'Ecrou* (organe de la Fédération des Fonctionnaires et Employés des Prisons), janvier-février 1923.

Au cours de la discussion qui eut lieu au sein du Conseil supérieur des Prisons, M. de Ryckere, avocat général à Gand, proposa de remplacer le conseiller provincial par le directeur de la prison. Cette opinion paraissait admise, et emporter, dans le principe du moins, l'adhésion générale. M. Vandervelde lui-même s'y était un moment rallié. Mais le vote ayant été ajourné, MM. Servais, procureur général à la cour d'appel de Bruxelles et Holvoet, avocat général à la cour de cassation, appelés à titre consultatif et qui, ayant contribué à l'élaboration du projet, en soutinrent énergiquement les termes, causèrent l'échec de la motion de M. de Ryckere.

Après avoir relevé ce point et défendu le prestige et l'autorité des directeurs de prisons — hommes admirables le plus souvent, mais enfermés dans la geôle d'un devoir très austère et très ingrat, et partant inconnus sinon méconnus — M. Bertrand entreprend à son tour un examen du projet. Nous voulons essayer de donner ici la synthèse de cette critique magistrale et si autorisée.

Certes, il en est qui, pour les besoins de la cause nouvelle, rangent actuellement l'honorable directeur de la prison de Louvain parmi « les gens à idées régressives qui font de l'opposition systématique ». Mais ces mêmes personnes avouent — nous l'avons entendu personnellement — qu'avant la guerre M. Bertrand était le plus zélé des partisans de l'amélioration de notre régime pénitentiaire. Il l'est resté, mais il trouve avec raison que tout changement n'est pas un progrès, et qu'une nouvelle théorie, autant qu'un nouveau condamné, doit passer par l'annexe psychiatrique (1).

EDMOND RUBBENS,

Membre de la Chambre des Représentants.



Le dénouement de la crise polonaise

Il y a six mois, le 16 décembre, le premier président de la République tombait sous les balles d'un haut fonctionnaire du Ministère des Beaux-Arts. L'assassin, un éminent critique d'art, avoua devant ses juges, que sa balle était d'abord destinée à M. Pilsudski, mais que la fatalité qui éleva au siège présidentiel un inconnu en Pologne, M. Nawtowicz, contre la volonté de la majorité polonaise, valut à celui-ci de tomber victime d'une protestation contre l'injure, infligée à la nation polonaise par les minorités, dirigées d'une main secrète et ennemie.

Je vous écrivais le même jour, que ce dénouement de la crise polonaise, déclanchée par la démission du cabinet Ponikowski en juin dernier, ne serait que provisoire.

(1) La suite de cet article paraîtra dans notre prochaine numéro.

Aujourd'hui le dénouement définitif semble un fait accompli.

En quoi consistait cette situation critique de la Pologne, qui inquiétait nos amis et réjouissait nos adversaires ? Voici l'explication essentielle : la Pologne fut libérée par la victoire de l'Entente contre l'Allemagne, et contre la juiverie universelle, qui se sont acharnées, pendant toute la guerre, à souder la cause polonaise au sort de l'Allemagne et, après la guerre, à disputer à la Pologne le fruit de la victoire. La constitution du nouvel État polonais se produisait toutefois sous l'influence dominante de tous ceux qui avaient, quatre ans durant, servi les Allemands et qui avaient en vain tenté tous les efforts pour arracher au peuple polonais le demi-million de soldats, dont les Allemands avaient besoin. La nation résista à l'occupation, à la violence et à la séduction fratricide — mais ce furent précisément les instruments de cette séduction allemande, avec M. Pilsudski en tête, qui prirent le pouvoir au moment de la débâcle allemande, lorsque tous les vrais chefs de la nation se trouvaient encore en exil.

Les efforts d'un Paderevski, et de plusieurs autres, ne suffirent pas à renverser le paradoxe douloureux : le pouvoir en Pologne était et restait à ceux qui avaient de toutes leurs forces combattu notre alliance avec l'Entente. Et comme ils étaient de ceux qui ne reculent pas devant la violence (anciens socialistes, révolutionnaires, bombistes et maîtres de la conspiration), il était impossible de changer cette situation sans guerre civile, ce que personne n'aurait osé souhaiter à la Pologne renaissante. De plus, la nécessité logique de l'histoire forçait ces amis de l'Allemagne à faire la politique anti-allemande de leurs adversaires, et pendant quatre ans une minorité polonaise d'ex-activistes faisait, au nom de la Pologne, la politique anti-allemande et pro-alliée que lui dictait la majorité rejetée dans l'opposition et éloignée du pouvoir.

Comment se faisait-il que cette majorité ne pût pas jusqu'ici réclamer ses droits ? Le secret du paradoxe était entre les mains d'un groupe du centre, représentant une petite partie des paysans polonais, sous la direction de M. Witos, qui avec ses 70 voix tenait le jeu de la balance : contre 170 voix de la droite nationale (paysans, ouvriers, petits bourgeois et intellectuels de toutes les classes) il faisait pencher la balance du côté des 90 socialistes et socialistes ruraux (« Wyzwolenie ») d'une teinte bolchéviste, secondés par 98 représentants de la politique juive, élus par les Juifs, les Allemands et des Ruthènes achetés par cette politique.

Un petit groupe d'ouvriers radicaux-nationaux, de 18 voix, se tenaient avec eux. De cette façon la loge maçonnique et ses dépendances, dirigeant la politique activiste en Pologne depuis le commencement de la guerre avec M. Pilsudski comme porte-étendard, opposait une minorité polonaise de 90 voix à la majorité de 256, disposant de 70 voix dans cette majorité, et des députés des minorités allogènes, ennemis acharnés du nouvel État polonais. Dès les premiers jours de la nouvelle période électorale cette situation était complètement claire. M. Witos la comprenait parfaitement, mais à la sortie de la lutte électorale une rupture avec la loge et M. Pilsudski ne lui était pas aisée, d'autant plus que son groupe comptait 14 députés, délégués par la loge pour le maintenir. Mais sa décision personnelle était prise : à l'élection du premier président il ne fut même pas question de M. Pilsudski. La loge imposa

M. Nawtowicz, et ensuite accepta M. Wojciechowski. Mais ce fut une méprise : le nouveau président se montra catholique fervent et patriote passionné ; malgré son amitié personnelle avec M. Pilsudski, il avait pendant toute la guerre gardé une attitude ouvertement anti-allemande. La tragédie de décembre permit à la loge de glisser le pouvoir à un des siens, le général Sikorski, sans consulter le parlement. M. Sikorski, un des plus éminents représentants de la politique autrichienne en Pologne pendant la guerre, essaya d'écraser la majorité nationale, mais le concours des juifs et d'autres ennemis du pays, qui lui était indispensable pour se maintenir au pouvoir, ouvrait les yeux à la grande masse des électeurs de M. Witos.

Une poussée puissante vint des villages et des villes de la Pologne tout entière. M. Witos fut forcé par ses électeurs de ne plus ajourner la solution inévitable, et de faire passer ses 70 voix à la droite. Les 14 adversaires camouflés sortirent du groupe avec M. Dombiski en tête, mais Witos avec 56 fidèles adhérents, se joignant aux 170 voix de la droite nationale et aux 18 voix des ouvriers radicaux, donnèrent une forte majorité de 244 contre 200, ce qui fait en pratique, avec les abstentions, généralement une majorité de plus de 50 voix pour un nouveau gouvernement.

La droite remit sa direction entre les mains de M. Witos ; et c'est ainsi que sous sa présidence, pour la première fois en Pologne après la guerre, arrivèrent au pouvoir ceux qui avaient depuis une génération dirigé la lutte de la nation polonaise contre l'Allemagne : M. Glombinski, ancien président de la représentation polonaise au Reichsrat de Vienne, connu pour son opposition anti-allemande, M. Seyda, ancien membre du Comité national polonais de Paris, M. Goscicki, M. Kucharski — tous amis intimes de M. Dmowski, le chef du mouvement national polonais.

L'importance historique du moment est évidente pour tous : voilà le premier gouvernement polonais complètement indépendant de la loge, sans trace d'activisme, franchement anti-allemand, national et catholique. Nul doute, qu'après ce changement du rouge au blanc, la politique polonaise ne devienne un élément de force et une garantie infaillible pour les traités, qui ont formé la nouvelle Europe. Nul doute aussi, que pour tous les amis de l'Allemagne, pour la loge, la juiverie universelle et toutes les puissances, qui disputent à la France et à la Belgique le prix de leur sang et le fruit de leur victoire — le changement opéré en Pologne ne rende ce pays plus haïssable encore qu'il ne l'était jusqu'ici. Le change polonais s'en ressent déjà : une attaque furieuse est menée au dedans et au dehors contre la Pologne, son change et sa politique ; mais on reste tranquille à Varsovie ; pour la politique et pour le gouvernement, c'est comme en temps de guerre : mieux l'armée est montée et plus elle devient redoutable — plus l'ennemi s'acharne à la détruire ; mais qui jamais oserait proposer à une armée en guerre de changer son chef selon les vœux de l'ennemi ? Plus les attaques juives et maçonniques seront féroces, plus la nation polonaise tout entière se ralliera autour de son gouvernement national, enlevant à jamais tout espoir aux agents de la loge, des juifs ou de l'Allemagne de revenir au pouvoir en Pologne.

En vain aussi la propagande juive s'acharne-t-elle à nous faire croire, que nos amis de France et de Belgique nous en veulent d'avoir enfin débarrassé la Pologne d'un gouvernement trop docile aux vues politiques de leurs adversaires : la Pologne devient une alliée plus précieuse, du jour où

sa politique est dirigée par la nation polonaise au lieu d'être menée contre la majorité de cette nation.

Le dénouement de la crise polonaise se résume donc en ces mots : conquête de la Pologne par la nation polonaise ; achèvement de la lutte nationale pour l'indépendance. Après l'indépendance extérieure, l'indépendance véritable à l'intérieur couronne nos efforts séculaires.

Mgr C. LUTOSLAWSKI,
Député à la Diète polonaise.



Principes littéraires

On lit plus qu'au temps jadis. La midinette s'intéresse aux nouvelles du journal et non seulement aux faits divers, il lui arrive même de goûter « un beau roman ». La petite bourgeoise, elle aussi, commence à s'intéresser aux livres. Et les salons nouveaux que les bénéfices de guerre ont créés, se parent des dernières publications de la littérature. Il ne faut pas être méchant. Les livres à portée d'ennuis ou de désœuvrement, il arrive bien qu'on les ouvre. Il en est de si séducteurs ; on se laisse prendre. C'est ainsi que les princes du savon et des denrées alimentaires acquièrent des lettres et une sorte de noblesse.

Dans le monde, le vrai, celui d'avant-guerre, là aussi on lit davantage. Les exigences du temps présent ont réduit le train de la vie extérieure. Les livres sont moins chers qu'un grand dîner ou qu'un bal. On s'aperçoit qu'ils donnent des fêtes plus réelles et plus vives. C'est très bien.

On lit plus. Lit-on mieux ?

Ce ne serait rien qu'on lise pour le plaisir, pour vivre quelques belles existences imaginaires ; pour goûter, comme on respire un parfum, et qui se dissipe, de ces ingénieuses pensées que tressent les gentils esprits de beaucoup de nos contemporains, et ces paradoxes si excitants dont nous avons pris, je pense, aux Anglais la mode et peut-être l'habitude. La vie est longue. Il faut la passer.

Quelques livres graves suffisent à notre équilibre. Il vaut mieux ne pas étendre leur rayon, à la bibliothèque. Avec l'Évangile et Pascal, Bossuet et Bonald, on a déjà beaucoup de choses. Ne demandons aux autres que le service de nous divertir. Au reste, si vous les prenez plus sérieusement, devrait-on vous les interdire, ces philosophes de fantaisie, ces moralistes de boulevard. En les traitant à la légère, vous épargnez qu'on les condamne.

Mais, le divertissement lui-même a ses règles. Et il est bien vrai que la curieuse qui dévore son Pierre Benoit sans relever le front, y trouve de l'agrément. Vous conviendrez toutefois qu'il est moins vif, moins intense, comme on dit pour parler haut, que celui de l'amateur avisé qui juge l'objet de son plaisir.

Or la critique se meurt. Elle n'est point morte. Elle se meurt, — avec l'honnête homme. J'entends la critique parlée, n'ayant garde de mépriser Henri Massis et Jacques Boulenger. La critique de salons, de cabinets et de cafés. Celle que la légende ou notre goût des choses fanées se plaît à évoquer dans les ruelles du XVII^e siècle, et chez M^{me} Deffand.

On lit trop vite, à la diable, en gloutons. Les gourmands, au sens le plus vilain du mot, n'ont jamais été des gourmetts.

Mais c'est peu dire encore. Car le temps ici non plus, ne fait pas grand chose à l'affaire.

Il manque des principes. Oh ! je vois les moues : fi ! du pion. Les messieurs sûrs d'eux-mêmes, les jolies dames qui connaissent la beauté, — pensent-elles, — pour l'avoir rencontrée au miroir, vont-ils retourner sur les bancs de l'école pour y apprendre leur plaisir ? Pourtant ces audacieux deviennent timides, s'il faut juger de peinture ou de musique. Ce sont des arts fermés, qui ont leur technique. Des arts enfin ! Tandis que les belles-lettres, c'est à la portée de tout qui possède un cœur humain. Je n'exagère pas. J'ai entendu, un soir, sous des platanes pourtant bien innocents, un sot m'apprendre ces bêtises.

Comme un exorcisme, récitons la bonne vérité : « C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule ; il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magistrat allait par son mérite à la première dignité, il était homme délié et pratique dans les affaires ; il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule ».

C'est aussi presque un métier que de juger un livre. Par malheur, il est requis pour goûter pleinement la joie de lire. Si nous l'apprenions ?

* * *

Les bons maîtres ne manquent pas, ni les manuels. Mais précisément, il faudrait un maître qui n'ait pas l'air de porter le manuel sous le bras. Du gros texte, du texte menu, des divisions, des subdivisions, ce n'est plus de notre âge. Un livre clair, divisé où il convient, et sans ces complications d'une pédagogie qui embrouille ce qu'elle voulait délier ; une suite de discours ou de traités substantiels sans phrases vaines, ni pompeuses périodes sur l'Art et la Beauté, ce livre-là ferait bien notre affaire.

On nous l'offre. Le R. P. L. Humblet, S. J., dont on connaît déjà les belles cadences des *Strophes Galloises* et des *Carillonnages*, la critique élégante et dogmatique d'*Esthétique et Littérature*, et la prédication, — cette prédication d'un orateur enfin qui a résolument tordu le cou à l'éloquence — vient de faire paraître (1) un *Art Littéraire* qui comble nos désirs et nos besoins. Ce petit livre de notions théoriques, comme l'indique trop modestement son auteur, est à la fois un recueil de définitions bien frappées et de points de vue aussi généraux qu'il est possible, sur l'art, l'esthétique, la poésie, les problèmes du style, de la prose et du vers, les différents genres littéraires.

Mais tant de sujets abordés en moins de trois cents pages, n'est-ce pas pour nous donner une œuvre fort superficielle ? — Ceux qui connaissent le R. P. Humblet savent que la précision rigoureuse de son esprit, son besoin de définir, de fixer et de clarifier tout ce qu'il touche, sans compter sa belle érudition d'humaniste, le sauveront toujours du danger d'être superficiel. On sort toujours enrichi de sa lecture. Par le sentier droit d'une bonne définition, il vous mène aux principes éternels qui ont fait les œuvres d'art et qui permettent de les juger.

Il serait trop long de reprendre ici chacun des chapitres de l'*Art Littéraire* et d'en résumer la pensée drue. Aussi bien cela ne servirait-il pas à grand chose. Ce livre-là se pratique, on le tient à son chevet, comme un guide et un conseiller. Mais si sa première apparence vous fait peur, feuillettez-le d'abord, commencez par en lire le chapitre VII consacré au style. C'est un des plus beaux. Ce problème qui a fait couler beaucoup d'encre et que Rémy de Gourmont a traité plusieurs fois avec ce mélange de bon sens et de paradoxe qui est la caractéristique de sa manière, il se trouve ramassé ici en vingt-cinq petites pages d'une plénitude nonpareille. Pour le R. P. Humblet, comme pour Gourmont assagi, comme pour d'autres bons juges, « le style est la mise en valeur, par le langage, de l'idée ». « Entre le fond et la forme, il y a donc identité pratique : ce ne sont que deux aspects d'une seule réalité, complexe, mais indissoluble. » On reproche à cette théorie d'être exclusive et trop arbitraire (2), mais c'est la prendre d'une façon trop rigide. Bien penser, c'est l'initiation à bien écrire ; concevoir avec justesse, c'est se soumettre à la première condition pour énoncer clairement. L'art est à ce prix, mais non à ce prix-là seul. Aucun théoricien, le R. P. Humblet le premier, n'en disconviendrait. Le style, c'est aussi le développement d'un thème. De l'idée commune de la mort, voyez ce que tire Bossuet. Et c'est ici qu'apparaît la personnalité de l'écrivain. Le style, ce n'est pas seulement la correction grammaticale et syntaxique, la richesse et l'imprévu des images, le rythme ; c'est plus encore peut-être l'habileté à noner les phrases entre elles, les pages dans le chapitre, le chapitre dans le livre. Le style, c'est l'ordonnance de la pensée. Nous revenons à la formule du R. P. Humblet. Ainsi ne peut-il y avoir de contradiction entre le style et ce qu'il exprime.

De quel secours serait un petit livre de cette qualité pour les gens qui lisent, s'ils voulaient pousser un peu leur plaisir et le prolonger ! C'est par un retour à ces principes intellectuels, que nous reconstituerons la belle société cultivée d'autrefois, dont M. Julien Benda a dit, dans un livre fameux, la décomposition. Nous en éprouvons chez nous, plus encore qu'en France, le pressant besoin. Le R. P. Humblet mérite d'être l'initiateur de cette renaissance.

JEAN VALSCHAERTS.

(1) A la librairie Dewit, Bruxelles.

(2) M. Jos. Conrardy, dans le *Journal de Bruxelles* du 28 janvier 1923.



L'on fait trop d'honneur à Yamilé

S'il faut en croire M. Henry Bordeaux, celui lui est arrivé sans qu'il l'ait voulu. « Je n'allais pas en Orient, dit-il chercher des sujets de roman qui, chez nous, s'envolent de la vie à chaque pas comme des cailles levées des blés à la moisson » (1).

Le célèbre romancier français était simplement allé faire un petit tour au Liban pour s'édifier soi-même et écrire, là-bas, quelques « modestes carnets de notes » à l'intention de son libraire et de ses lecteurs. Mais, une chance imprévue l'y attendait. L'éminent touriste tomba sur un vieux Maronite sentimental qui avait eu, jadis, des chagrins d'amour et qui consentit à les lui confier.

Faire des confidences à un homme de lettres, c'est, souvent, les publier à plusieurs milliers d'exemplaires. M. Henry Bordeaux s'est donc empressé de nous révéler l'amour malheureux de Khalil Khoury (c'est le nom du vieux Maronite) pour Yamilé. En quoi il a joué son rôle d'écrivain, et il n'y a, à cela, aucun mal. L'on ne peut en vouloir à un conteur de conter. Au contraire. S'il conte bien, il fait œuvre d'art, et c'est, de plus, se rendre socialement utile que de composer ou transcrire des histoires attrayantes pour arracher passagèrement les hommes aux misères de cette vie. Les critiques que je me permettrai d'adresser à l'auteur ne viseront donc aucunement le genre littéraire auquel il s'adonne, mais seulement la façon imparfaite et répréhensible, si j'ose dire, dont, peut-être, il a fait, pour cette fois, son métier.

* * *

C'est Khalil qui parle.

Khalil Khoury, aujourd'hui septuagénaire, n'a pas toujours été vieux. Il se souvient, ma foi ! très bien d'avoir jadis été jeune, et que, dans les environs de sa vingtième année, il a aimé follement Yamilé, une jeune libanaise en qui toutes les perfections imaginables se trouvaient assemblées. On ne se figure pas plus grand emballement que celui de Khalil pour Yamilé. Tout va d'abord le mieux du monde. Les fiançailles sont célébrées et le cheik Rachid-el-Hami, père de la demoiselle, fixe le mariage à l'époque où les neiges seront fondues sur les montagnes. (Des paysans d'Ardenne, parlant entre eux d'une noce prochaine, diraient à peu près de même : « On les mariera après la moisson, ou quand nous aurons rentré nos pommes de terre »).

Le lecteur comprendra facilement l'impatience de Khalil Khoury et l'assiduité avec laquelle, chaque soir, il surveille le progrès de la fonte des neiges. Yamilé, elle, est plus calme, vu que son union avec Khalil ne représente, pour elle, qu'un de ces mariages de raison comme il s'en célèbre tant sur un an, au Liban et ailleurs. A la vérité, elle n'y met ni empressement, ni opposition. Elle attend cet événement avec tranquillité, comme, en carême, ceux qui ne jeûnent pas attendent Pâques.

Survient le jour de la Transfiguration, où tous les Libanais disponibles se rendent aux Cèdres, en pèlerinage. Yamilé, Khalil, et leurs parents, tous fervents chrétiens, ne manquent pas de monter à ce haut lieu du Liban religieux. On y prie, on y mange, puis on y danse. Yamilé fait merveille, spécialement en ce troisième exercice, et elle s'attire l'admiration de tous les assistants. Seulement, par un coïncidence funeste pour Khalil, l'assistance comprend quelques musulmans qui viennent d'arriver à cheval. Ces gens sont d'ailleurs courtois. Ils ne nourrissent visiblement d'autre projet que de prendre plaisir au spectacle de la danse. Soudain, l'un des beys qui les conduisent, nommé Omar, beau en son genre autant que Yamilé l'est dans le sien, s'éprend d'un furieux amour pour la fiancée de Khalil. De la part d'un musulman polygame, entraîné par sa religion à convoiter tout ce qu'il voit, ce n'est pas étonnant.

Ce qui l'est davantage, c'est que la chrétienne Yamilé consente aussitôt au désir que le regard d'Omar-bey lui témoigne ; et que, dans une œillade expressive, sans le moindre scrupule et la moindre lutte, elle livre tout son cœur et toute sa foi à ce séducteur de passage. Aucune parole n'a dû être échangée. Les yeux et la télépathie ont fait l'essentiel. Quelques heures après, Omar fait le reste en enlevant Yamilé et en l'emmenant au pays d'Akkar, pour l'épouser selon le rite musulman. La jeune maronite a consenti à tout. Son apostasie et sa trahison envers Jésus-Christ ne lui coûtent ni remords ni aucun conflit d'âme. Quant à son fiancé, elle se croit quitte envers lui parce qu'elle a pris la précaution de lui rendre les bijoux qu'elle en avait reçus. De son côté, Omar a laissé une belle jument dans l'écurie du cheik Rachid pour dédommager ce père auquel il a volé sa fille, témoignant ainsi à quel prix l'on estime une femme dans la religion de Mahomet.

Le lecteur se dira peut-être que voilà un grand drame psychologique bien rapidement dénoué et qu'il n'est pas ordinaire de voir si grave retournements d'âme s'opérer dans une conscience chrétienne par l'effet instantané de la belle barbe noire et des yeux « bruns pointillés d'or » d'un jeune bey concupiscent. L'on est tenté de crier à l'invraisemblable. C'est ici le moment de se souvenir qu'à son talent de romancier, M. Henry Bordeaux joint la qualité d'historien. Il est l'auteur de la *Vie héroïque de Guynemer* et des *Derniers jours du fort de Vaux*. Or, il s'est documenté avec autant de sérieux sur Yamilé que sur Guynemer. Il a pris ses informations, interrogé des témoins et des inscriptions lapidaires, accompli de longs voyages à cheval pour contrôler le récit de son vieil informateur ; et il a reconnu que tout ce que racontait ce bonhomme septuagénaire pouvait être pris pour argent comptant. Il ne nous reste donc que de nous incliner et de croire.

Quant à expliquer, c'est une autre affaire. Khalil a son explication : « Du premier regard, dit-il, une femme est prise ou ne le sera jamais. Son cœur appelle un cœur ; sa chair crie après une autre chair. Si elle les rencontre, elle aura beau se défendre, se cacher à elle-même sa défaite, elle leur appartient » (1). Je suppose bien que M. Henry Bordeaux n'est pas de cet avis. Encore n'eut-il point mal fait d'insinuer, de quelque manière, qu'il ne prenait pas ces bêtises à son compte. Si, en effet, il en était comme dit le vieux Khalil Khoury, il serait bien clair qu'une foule

(1) HENRI BORDEAUX, *Yamilé sous les Cèdres*. Paris, Plon, 1923, p. 3.

(1) *Ibid.*, p. 58.

d'hommes sont incapables de discipliner en eux le penchant mauvais et que l'*Évangile* se fourvoie en tablant sur l'universelle liberté humaine. L'amoureux déçu raisonne un peu trop en vétérinaire, non pour des chrétiens entraînés à surveiller et à dompter la fougue de leurs instincts. Puisque Yamilé en a agi comme prétend le narrateur maronite, il faut dire qu'elle constitue, dans le monde chrétien, un cas exceptionnel, une anomalie probablement condamnable, une monstruosité. C'est, sans doute, que cette demoiselle si parfaite est restée, malgré son milieu et son éducation, une jeune bête instinctive et perverse sur qui les sacrements et autres influences surnaturelles n'ont point mordu. Cette petite dégoûtante est plutôt méprisable. Il n'y a, en tout cas, pas lieu de parler d'elle en termes élégiaques. Puisque le mot sert à tout, mettons que c'est une hystérique, coupable ou non.

Cette hystérique, comme nous avons vu, s'est donc fait enlever par le bel Omar. Cela est plus sévèrement réprimé au Liban qu'ailleurs. Aussitôt, un tribunal se constitue pour juger la criminelle incartade. Le père de la coupable préside. Il réclame la mort pour sa fille. Khalil, qui espère toujours que son ex-fiancée se repentira et témoignera de son bon-propos en l'épousant, le bon Khalil plaide les circonstances atténuantes et obtient qu'on entendra l'accusée. Une expédition s'organise pour aller reprendre Yamilé aux mains du bey Omar. Elle réussit admirablement, au prix de mille dangers, et la fugitive est ramenée et interrogée par ses juges. Cette toquée se révèle incorrigible. Elle s'obstine à ne pas lever son voile pour montrer qu'elle reste musulmane ; elle dédaigne d'ouvrir la bouche pour se défendre ; c'est tout au plus si elle condescend, sur les sommations de son père et de son frère, à montrer par des signes de tête qu'elle ne regrette rien, qu'elle est à Omar comme Omar est à elle, etc. Le tribunal décrète la mort. Pourtant, il reste une échappatoire : qu'elle épouse Khalil Khoury !

Car, Khalil est toujours prêt. Il l'est plus que jamais. Il sent même, en ce moment, son amour grandir dans des proportions qui n'ont d'égaux que l'indifférence et la froideur où reste, à son égard, Yamilé. Porté au plus ridicule héroïsme qui se puisse voir, le délaissé entreprend de nouveau la jeune fille ; il lui offre de contracter avec elle un mariage blanc, de la faire ainsi échapper à la mort et même de lui fournir le moyen d'aller retrouver son Omar ! Croirait-on des choses pareilles si l'historien Henry Bordeaux ne se portait garant de leur authenticité ?

Yamilé refuse la perche de salut que lui tend Khalil. Son amour pour Omar a de ces délicatesses suprêmes dont seuls les martyrs sont capables pour leur Dieu. Accepter serait, tout au moins pour un instant, jouer, à l'égard d'Omar-bey, une comédie indigne d'elle et de lui. Elle l'aime trop pour lui laisser croire un seul moment qu'elle puisse l'abandonner. Plutôt mourir que de revêtir les apparences de l'infidélité. Qu'on la tue donc ! Et elle meurt, sous les cèdres, aussi stupidement qu'elle a vécu, prétendant à la fois qu'elle est heureuse d'expier et que, d'ailleurs, elle n'a rien à expier : elle n'a trahi ni Dieu, ni sa race, ni son devoir puisque, dit-elle, « on ne renie rien quand on aime ».

Voilà ce que Khalil Khoury sait de Yamilé, ce qu'il raconte à M. H. Bordeaux, et voilà de quoi, pendant cinquante ans, il est resté inconsolable. Pour moi, je l'estime heureux d'avoir échappé à cette possédée, et je crois qu'il eût souffert bien davantage s'il lui avait fallu vivre un

demi-siècle avec une personne dépourvue de principes et aussi incandescente. De combien d'Omar se fût-elle successivement éprise au cours de sa vie conjugale ? Un célibataire fera bien de fuir comme la peste ces Yamilé qui ne conviennent pas plus pour être mères que pour servir d'épouses.

* * *

Est-ce que l'histoire de Yamilé vous intéresse ? Elle semble avoir violemment ému M. Henry Bordeaux qui consacre à la conter plus de deux cents pages et toutes les ressources de son talent facile et populaire.

Présentée comme on la trouve en l'ouvrage du célèbre romancier français, elle n'est pas fort de mon goût. Non pas qu'elle me paraisse scandaleuse ou insignifiante. Les pires désordres comme les idylles les plus innocentes peuvent, aux mains d'un grand artiste, devenir des réalisations admirables, voire d'incontestables chefs-d'œuvres. Mais, il y a la manière, et celle de M. Henry Bordeaux n'a peut-être pas été, cette fois-ci, la bonne.

Je vois bien que M. Maurice Barrès, dans l'*Illustration*, et M. Franc-Nohain, dans l'*Echo de Paris*, le louent beaucoup de son nouveau livre. Ce ne sont là que témoignages d'amitié ou simples accusés de réception. Les académiciens ne s'éteignent pas mutuellement et les rédacteurs d'un même journal ne se mangent pas entre-eux. M. Paul Souday, lui-même, a découvert que M. Henry Bordeaux n'avait jamais rien fait d'aussi réussi et que son style était marqué des plus honorables influences. C'est le cas de se souvenir que plus un livre penche à gauche, plus sûrement il obtient le suffrage de l'amusant critique du *Temps*.

Le plus grand tort de M. Henry Bordeaux consiste précisément en ce qu'il a mis l'histoire de Yamilé dans la bouche d'un vieux sot, de Khalil Khoury. Par là, il a composé un livre de gauche, c'est à dire faux, et les sentiments anarchistes de l'homme peuvent y trouver largement leur compte. Ce n'est pas très juste, ce n'est guère conforme au bon sens de représenter la passion charnelle comme une religion devant quoi toutes les autres valeurs humaines doivent s'incliner et qui absolvent de toutes les abdications morales. Les romantiques portaient ce dogme dans leur bagage de croyances démodées. Il ne sied pas de refaire un sort à de pareilles niaiseries et les romanciers catholiques seront bien inspirés en laissant à la littérature pseudo-païenne le soin de chanter les droits absolus de l'instinct.

Où cela peut-il d'ailleurs conduire ? M. Henry Bordeaux le sait mieux que personne, lui dont le plus grand mérite littéraire est peut-être d'avoir cent fois proclamé que la pratique de l'Évangile est possible et seule capable de garantir l'homme, la société et la famille du désordre et de la ruine.

Il profite même d'une des dernières pages de ce livre pour le faire répéter par Mountaha, sœur de Yamilé, interlocutrice de Khalil Khoury.

— « Chacun est libre d'aimer ou de ne pas aimer », dit Khalil.

— « On est toujours libre de ne pas engager son amour hors la loi et la foi, répond avec bon sens la chrétienne Mountaha. Une femme se retient de force... On dépend d'un passé de douleur, de sang, d'honneur et de religion. Comment appelles-tu un soldat qui passe à l'ennemi ? » (1)...

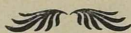
(1) *Ibid.*, p. 283 et sui.

Évidemment, c'est à Mountaha contre Khalil que M. H. Bordeaux donne raison. Mais, cela ne se sent pas beaucoup ; et son petit couplet moral se noie dans la large symphonie charnelle qui porte tout le récit. Il ne faut point oublier, en effet, que ce vieux radoteur de Khalil se sert des dix-neuf vingtièmes du livre pour célébrer, d'un ton sucré, langoureux et faussement poétique, les frasques et les théories animales de la sudsité Yamilé.

À vrai dire, l'auteur prépondérant de cette œuvre est Khalil Khoury. Aidé par le romancier français, il ne raconte pas mal. Mais, il pense faux sur toute la ligne, et c'est un peu irritant. Il serait donc mieux de se taire. Il n'est pas seulement requis d'écrire bien, il faut penser juste pour composer un beau livre.

Le grand reproche que je me permets d'adresser à M. Henry Bordeaux est d'avoir fait composer presque entièrement son livre par ce demi-sauvage et de n'avoir pas assez songé à redresser les sottises que le Maronite y articule avec tant d'intempérance.

OMER ENGLEBERT.



Chronique d'histoire et d'art religieux

Fra Jacopone de Lodi ⁽¹⁾

À Fra Jacopone de Lodi, il n'a manqué, pour devenir un saint, que l'esprit de soumission : qui n'est point nécessaire pour être un grand poète. Une langue incorrecte et fruste, d'ailleurs mal fixée, une syntaxe barbare, un vocabulaire tout farci de latinismes et de formes dialectales, l'ont fait bannir longtemps de l'histoire littéraire. Et l'exaltation, farouche quelquefois, de son mysticisme n'était point une recommandation suffisante pour y rentrer.

Il eut, en France, le double honneur d'être découvert par Ozanam et sommairement exécuté par Villemain, qui se débata de ce rustre, d'une formule lapidaire et méprisante : « ... le bouffon du genre dont Dante était le poète » (2). Le professeur du célèbre *Cours*, ressuscitant aujourd'hui, s'effondrerait de surprise, à constater ce que nous avons fait de son « bouffon ». Cependant Ozanam devançait, de plus d'un demi-siècle, notre jugement, en écrivant dans ses *Poètes franciscains* : « ... tout brûlant d'amour de Dieu et de passions politiques, humble et téméraire, savant et capricieux, capable de tous les ravissements quand il contemple, de tous les emportements quand il châtie ; et lorsqu'il écrit pour le peuple, descendant à des trivialités incroyables, au milieu desquelles il trouve tout à coup le sublime et la grâce » (3). Sans doute, est-il nécessaire d'interpréter : « passions politiques », ces mots ne nous paraissant plus guère s'appliquer à Jacopone dans leur sens banal. Sans doute encore, avons-nous peut-être changé d'avis sur l'authenticité de certaines *Laude* ou sur l'établissement de certains textes ; il n'importe... ; demain nous en changerons encore ; car la philologie est une jeune et noble science, dont les conjectures font tout l'intérêt... Mais, sous ces menues réserves, de longues années d'études n'ont rien modifié d'essentiel à la critique divinatrice d'Ozanam : et l'humble Frère franciscain est, de nos jours, à l'apogée d'une gloire littéraire, qu'il aurait au su plus profondément méprisée, s'il avait pu la connaître d'avance.

Trois éditions critiques de ses œuvres, dont l'une a paru dans la

collection semi-officielle des *Scrittori d'Italia* (1) ; des traductions en diverses langues (2) ; une masse imposante d'études, ou publiées dans des revues et des volumes, ou seulement annoncées (3) ; quelques polémiques amicales entre érudits (4) sur le caractère de sa poésie : voilà le bilan « jacoponien » de ces dernières années ; le « bouffon » a fait du chemin !

Puis, un grand éditeur milanais ayant récemment entrepris de publier une collection nouvelle : *Les plus belles pages des écrivains italiens choisis par des écrivains vivants*, le quatrième volume en a été consacré à Fra Jacopone. Le plan de cette collection, il faut le remarquer en passant, ne laisse point que d'être assez original : on a voulu confier chaque vieil auteur à un écrivain qui lui fût lié par une affinité évidente, parfois même un peu grosse, d'esprit et de talent ; par application de ce curieux principe, un novelliste peu édifiant du XIV^{me} ou du XV^{me} siècle s'est vu attribué à un contemporain sans austérité. Il faut ajouter que cette idée ingénieuse n'a point été accueillie par une approbation unanime ; et que la critique italienne, qui n'est pas tendre, y est allée de quelques éreintements retentissants. Mais ceci est une affaire qui ne nous regarde point...

* * *

Pour Fra Jacopone, poète catholique, ignorant de toute mesure, un commentateur s'imposait d'autorité : M. Domenico Giulioti, catholique ardent, d'un puissant lyrisme, plein de mépris pour la critique, et à qui il ne déplait point d'afficher son intransigeance sur les formes les plus agressives. Le choix qu'il nous a préparé des plus belles pages de Jacopone est excellent ; les *Laude* y sont accompagnés d'une notice biographique et de curieuses anecdotes, d'une bibliographie et de nombreux extraits de jugements portés sur l'œuvre du poète ; le tout est fort bien fait ; mais on comprendra sans peine que l'intérêt capital du volume est dans la préface.

Je me souvenais, en la lisant, d'une autre préface que M. Domenico Giulioti avait mise, il y a neuf ans, aux *Rime* de Cecco Angiolieri (5). Il exhibait alors à ses lecteurs une manière de bandit ; aujourd'hui, c'est presque un saint qu'il leur présente. Dans les deux cas, des figures d'une originalité exubérante et ennemies de la moyenne médiocrité, ou dans le mal, ou dans le bien : la crapulerie et ce qu'elle a de plus ignoble ; l'exaltation religieuse et ce qu'elle a de plus sublime. M. Domenico Giulioti, qui n'est point hostile à quelque outrance dûment prémontrée, témoigne d'une grande tendresse pour ces âmes d'exception ; on sent qu'il pénètre de plain-pied dans leur intimité : d'où il accable de son mépris les professeurs de littérature en général, et les professeurs de littérature italienne en particulier. Avouons que nous ne sommes pas absolument persuadés, au moins en France, qu'il suffit d'être un professeur pour être un imbécile. Mais reconnaissons aussitôt que M. Domenico Giulioti nous a fixés, en huit petites pages, et avec une remarquable acuité, un aspect au moins du personnage complexe et, à nos yeux profanes un peu étrange, que fut Fra Jacopone. Le portrait qu'il nous offre du génial poète franciscain, au style heurté et rude, aux impulsions violentes, à l'âme embrasée d'une ardeur que notre faiblesse nous permet à peine de concevoir, ce portrait est fait seulement de quelques traits ; mais qui s'efforcent de négliger l'accessoire, pour ne saisir que l'essentiel. Le tout est corse de vigoureuses nasardes à l'adresse de ces pauvres cuistres de professeurs et aussi à l'adresse des chrétiens « *cold-cream* » que nous sommes. Nous ne jugeons point, encore un coup, avec une sévérité aussi cruelle les professeurs ; mais nous devons confesser, hélas ! que comme chrétiens à l'eau de rose, nous ne méritons que trop souvent les sarcasmes de M. Domenico Giulioti !

(1) Par G. FERRI, Bari, Laterza, 1915. — Les deux autres éditions sont celles de G. Ferri encore, Rome, *Società filologica romana*, 1910, et de B. BRUGNOLI, *Le Satire*, Florence, Olschki, 1914.

(2) Je cite, en français, celle de J. Pacheu, Paris, Trélin, 1914. — D'après M. J. Pacheu, il serait à peu près certain que Jacopone est l'auteur du *Stabat* ; il est permis d'être, sur ce point si discuté, plus sceptique que lui.

(3) La meilleure bibliographie est celle de R. P. LIVARIUS OLIGER, O. F. M., dans la *Catholic Encyclopedia*, t. VIII, p. 263, New-York, 1910 ; mais il faut la compléter par les articles du même religieux dans l'*Archivum franciscanum historicum*, Quaracchi, t. IV, p. 161, 1911 ; t. VII, p. 773, 1914 ; t. XV, p. 183, 1922.

(4) Surtout entre F. Novati et Alessandro d'Ancona ; voir la préface de ce dernier à son *Jacopone da Lodi*, édition de 1914, Lodi, Atanor,

(5) Sienna, Giuntini et Bentivoglio, 1914.

(1) À propos d'un livre récent : *Le più belle pagine di FRA JACOPONE DA LODI, scelte da DOMENICO GIULIOTTI*, Milan, Trèves, 1922.

(2) *Ibid.*, p. 272.

(3) *Ibid.*, p. 273.

« Le grand poète ombrien (je dis grand sans aucune réserve) est
 » seulement, et superlativement un mystique. Mais, ni Alessandro
 » d'Ancona, ni ses collègues mineurs (une demi-exception faite pour
 » Francesco Novati et une entière pour Mario Casella), ni tous ceux
 » qui jurèrent ensuite *in verbo magistri*, n'ont jamais su que la plus
 » haute manifestation du poète est le mystique. Le mystique est un
 » homme qui, s'il est frappé par la foudre divine de la Grâce, d'esclave
 » devient libre, d'aveugle voyant, de pesant ailé. Jacopone est un de
 » deux-là... Distinguer en lui le satirique du théologien, le poète
 » populaire du contemplatif, est une sottise. Lui, quoi qu'il dise ou
 » qu'il fasse, est un *mystique* : c'est à dire un homme qui, après avoir
 » vécu la vie du monde, vit, totalement retourné, la pleine vie de Dieu.
 » Vivre la vie de Dieu pleinement, cela veut dire haïr son propre
 » corps, renier le *vieil homme*, embrasser la pauvreté, la chasteté,
 » l'humiliation, la pénitence et accepter, si Dieu le veut, avec un visage
 » de la joie transfigure, le martyre... Le mystique est possesseur
 » de la science absolue, parce qu'il possède la science immuable du
 » Christ. Et cette science suprême, qui est vérité suprême, s'appelle
 » encore du nom glorieux que prend la vérité quand elle chante :
 » Poésie... La poésie des mystiques qui sont poètes même s'ils n'écri-
 » vent pas, ou s'ils n'écrivent pas en vers, est tout entière dans leur
 » vie; dans cette vie à l'envers qui est tenue pour démente par les faux
 » savants, lesquels s'apercevront qu'ils ont été fous quand il ne sera
 » plus temps de redevenir sages. Dans Jacopone, la poésie vécue et la
 » poésie écrite sont une seule et même chose... Le mystique est un réci-
 » pient qui reçoit et transmet. Ce que Dieu lui donne, il le donne. Jaco-
 » pone nous donne toute son âme avec ce que la Grâce divine y a mis.
 » Et puisqu'elle y a mis le mépris du monde, le mépris du corps, le mépris
 » de la gloire, l'amour de la Croix, la soif de la béatitude et la contem-
 » plation affamée de l'incompréhensible beauté éternelle, il chante
 » toutes ces choses irrésistiblement et, toujours, il chante avec la
 » même puissance essentielle, quoique en différents modes et sur diffé-
 » rents tons, suivant que l'Esprit qui l'assaille, le transporte, comme
 » il lui plaît, ici ou là. »

Ce n'est point là évidemment une page de critique telle que nous ayons accoutumé d'en lire beaucoup de pareilles chez les professeurs honnêtes et dédaignés ! Mais c'est vraiment une belle page qui, sans dissection pénible, par un puissant effort de sympathie, nous découvre ces profondeurs d'amour divin où s'alimente le génie de Jacopone et d'où jaillit, comme un torrent qui bouillonne et tout entraîne, cette veine introuvable de poésie, qui pénètre les *Laude* et en fait, plus encore qu'un chef-d'œuvre de l'art, un chef-d'œuvre de la vie intérieure.

Il faut maintenant s'armer de quelque courage pour oser contredire M. Domenico Giulioti. Car on y risque toujours d'être traité de « sot » ou de « cuistre ». Mais on aurait tort de trop s'emouvoir de ces épithètes. Elles ne servent, au bouillonnant écrivain italien, qu'à marquer qu'on n'est point de son avis. C'est une simple question de vocabulaire, sur laquelle il suffit de s'entendre !

M. Domenico Giulioti se refuse donc, comme on l'a vu, à toute distinction entre le satirique et le théologien, le poète populaire et le contemplatif : « sottise » ! Jacopone n'est, pour lui, qu'un mystique, qui chante ou souffre de l'Esprit. Cependant, deux pages plus loin, il écrit dans sa préface : « On ne saurait nier que, (exception faite pour ces moments dans lesquels le poète est transporté à son insu par sa propre nature un peu en dehors des directions divines), ses chants sont l'instrument oëissant de la volonté du Seigneur ».

Est-ce que je comprends mal ? Mais il me semble que voilà M. Domenico Giulioti précisément contraint de réintroduire une division, là où d'abord il l'avait jugé inutile, et de reconnaître que, parmi les poésies de Jacopone, il en est — et ce sont les *Laude* de caractère satirique, — qui demeurent rebelles, irréductiblement rebelles, à son explication : parce qu'elle est trop générale et parce qu'elle se refuse à toute analyse ! Et vraiment, lorsque M. Domenico Giulioti nous affirme que Jacopone s'est seulement laissé transporter « un peu en dehors des directions divines », on a quelque peine à ne point lui répondre que cet « un peu al di fuori... » a, tout de même, les belles allures d'un euphémisme, fabriqué pour les besoins de la cause !

Car enfin c'est un paradoxe, d'ailleurs divertissant, que de prétendre que les strophes, dont on va lire la traduction, sont « un peu en dehors des directions divines ». Seigneur ! En quels termes faut-il donc traiter le Pape, pour se mettre, aux yeux de M. Domenico Giulioti, beaucoup en dehors des directions divines ? Écoutez Jacopone qui s'adresse à Boniface VIII :

O pape Boniface, — tu t'es beaucoup divertie au jeu du monde ; — mais je ne pense pas que si joyeusement, — tu puisses le quitter... .

Le vice invétéré — devient une nature ; — d'accumuler des richesses — tu as eu souci ; — et comme ce qui est licite ne suffisait plus — à ton âpre appétit, — tu t'es mis à voler — comme un coupe-jarret.

On dirait que la honte — tu l'as écartée de tes yeux ; — tu t'es donné corps et âme — à enrichir ta maison ; — l'homme qui sur le sable mobile bâtit — un grand édifice, — bientôt le voit s'écrouler ; — cela est inévitable.

De même que la salamandre — dans le feu se renouvelle, — ainsi semble-t-il que dans les scandales — tu trouves ta joie et ton plaisir ; — des âmes rachetées — il paraît que peu tu te soucies ; — quel est le lieu qui t'attend, — tu le sauras à ta mort... .

Nouveau Lucifer, — qui siège sur le trône du pape, — langue de blasphème — qui as empoisonné le monde ; — il n'y a point d'espèce, — il n'y a point d'ordre de péché, — dont tu n'aies pris l'infamie ; — c'est une honte de le dire !

Tu as employé ta langue — contre la religion, — à dire des blasphèmes — au mépris de toute raison ; — et Dieu l'a submergé — dans une telle confusion, — que chacun en fait des chansons, — pour maudire ton nom... .

O détestable avarice, — soif qui redouble toujours, — elle a beau boire de l'argent, — elle n'en est pas rassasiée ! — Tu ne pensais pas, misérable, — pour qui tu l'amassais ; — car celui-la t'en a dépouillé — qui était loin de ta pensée.

La Semaine Sainte — où chacun gémit, — tu as enoyé ta famille — à Rome pour y faire fête, — pour rompre des lances, — pour danser et chanter. — Je pense que de toute cette fatigue, — Dieu doit te punir... .

Il n'est homme qui se souvienne — d'un pontife d'autrefois — qui de tant de vaine gloire — se soit ainsi complu ; — on dirait que la crainte de Dieu — tu l'as écartée derrière toi ; — c'est la marque d'un désespéré — ou d'une conscience menteuse (1).

Ce n'est tout de même pas la « Grâce Divine » qui a mis de tels sentiments de haine dans l'âme du poète, encore que l'expression en soit d'une beauté fulgurante ! Les invectives du Florentin ne sont pas plus âpres ! Et l'attentat d'Anagni arrachait à Dante un cri de douleur (2) : pour Jacopone, il n'est, au contraire que le juste châtiement de crimes et de forfaits inexpiables (3).

Cette pièce célèbre, — dont l'authenticité, très contestée autrefois, est aujourd'hui admise par les plus sûrs érudits (4), — passera difficilement pour l'œuvre d'un mystique chrétien. Elle n'est d'ailleurs pas isolée dans le recueil du poète de Lodi : à le feuilleter, même d'une main rapide, on rencontre d'autres anathèmes, d'une virulence magnifique et d'une orthodoxie douteuse... L'unité du Jacopone de M. Domenico Giulioti nous semble, à la vérité, un peu factice ; et lorsque nous lisons les *Laude* de caractère satirique, nous ne pouvons nous empêcher de penser, avec M. B. Brugnoli, que ce sont peut-être ces vers qui nous « donnent la plus claire physiognomie de l'homme et du poète et qui mettent le mieux en vue les caractères de sa pensée et de son style » (5).

Jacopone a longtemps passé pour n'être qu'un poète populaire, un « Jongleur de Dieu », qui s'en allait chantant, par les rues et par les carrefours. Cette théorie a été soutenue, avec des nuances qu'il est impossible de signaler ici, par Alessandro d'Ancona, — que M. Domenico Giulioti s'amuse à ridiculiser en passant ; — elle est aujourd'hui à peu près abandonnée ; mais, tout en la combattant, le R. P. Livarius Olier, O. F. M., l'un des savants qui ont le plus profondément scruté l'œuvre de Jacopone, se plaît à reconnaître combien sont redevables les études actuelles aux travaux déjà anciens de ce professeur, qui *studiorum Jacoponicorum in Italia iure merito Nestor dici potest* (6).

Quelques-unes des compositions du poète ont, il est vrai, été retrouvées parmi les *Laude* des *Disciplinati* de l'Ombrie. Et certains traits

(1) I. XVIII ; p. 130 de l'édition des *Scrittori d'Italia* ; p. 75 de l'édition D. Giulioti.

(2) *Purgatoire*, XX, 86-87.

(3) C'était l'opinion des contemporains ; cf. *Archivum franciscanum historicum*, t. XV, p. 187.

(4) *Ibid.*

(5) Préface de l'édition citée, p. IV.

(6) *Archivum franciscanum historicum*, t. VII, p. 774. — Voir la note (7). L'étude d'Alessandro d'Ancona a paru pour la première fois en 1880, dans la *Nuova Antologia*.

d'un réalisme brutal, voire macabre, qui choquaient le goût sévère d'Ozanam, et dont la hardiesse aujourd'hui ne nous arrête même plus, dérivent de toute évidence d'une source populaire d'inspiration, à laquelle Jacopone s'apparente, peu étroitement d'ailleurs, par certains côtés. Mais, en réalité, le poète de Lodi est un savant. C'est en vain que M. Domenico Giulioti semble vouloir le mettre en opposition avec Dante : parce que le mysticisme de l'auteur de la *Comédie* serait « corrigé par une doctrine théologique rigoureuse ». Il est maintenant bien démontré que les œuvres des grands théologiens mystiques, de son époque et de l'âge précédent, étaient familières à Jacopone, que sa doctrine concorde rigoureusement avec celle de saint Bonaventure, et que l'on peut même parvenir à identifier les sources de plusieurs de ses *Laudes* (1).

Et de même, ce n'est que par l'histoire du mouvement des Spirituels et de leur lutte opiniâtre pour cet idéal de Pauvreté qu'ils voulaient maintenir dans son intégrité la plus absolue ; ce n'est que par l'influence des doctrines joachimites de l'Évangile éternel et de toutes les prophéties, plus ou moins apocalyptiques, qui se succédaient en ces temps-là d'une verve intarissable, que l'on peut expliquer l'attitude outragante de Jacopone à l'égard de Boniface VIII : dans ses injures passionnées, voici que nous sentons passer, non point seulement les souffrances et les rancœurs, chargées d'amertume, du poète lui-même, mais encore les immenses espoirs conçus par les Spirituels à l'avènement de Célestin V et les désillusions immenses qu'entraîna son abdication : ce « grand refus » qui fit damner par Dante un saint que l'Église a canonisé ! (2).

Rien, absolument, de tout cela n'empêche Fra Jacopone d'être « un des plus grands poètes de notre très sainte et très bestiale Italie », comme dit M. Domenico Giulioti : dont l'admiration, violente et agressive, vient se résumer dans cette formule, d'une savoureuse énergie, mais qui, à beaucoup d'esprits mal faits comme les nôtres, paraîtra surtout divertissante : « La poésie tempétueuse du grand « Pou du Christ » semble faite exprès pour mettre en fuite la religion en bas à jours des p... (3) dévotés et des cochons bien pensants » !

Mais comme, à lire le *Laudes*, notre religion n'a pas été complètement mise en fuite, il nous en reste cette pensée, après tout consolante, que nous ne sommes peut-être pas des « cochons bien pensants ». Et si notre enthousiasme n'est pas aussi tumultueux que celui de M. Domenico Giulioti, si nous avons même la faiblesse d'admettre que la pauvre petite critique, qui établit des textes, qui cherche à fixer une chronologie, qui s'inquiète de l'histoire et qui tâche de retrouver des sources d'inspiration, n'est ni complètement inutile, ni complètement méprisable, nous aimons tout de même à reconnaître en Fra Jacopone de Lodi l'un des disciples les plus fidèles de saint François d'Assise : il reçut, de ce Maître de l'amour mystique, l'esprit de pauvreté et l'esprit de charité, qui contribuèrent à faire de lui un grand poète ; il n'en reçut point l'esprit de mansuétude, qui aurait fait de lui un grand saint. La corde d'airain résonne sur sa lyre : elle n'est point animée du souffle de Dieu.

ALEXANDRE MASSERON.



Louise Ripas

par Adolphe Retté (4).

Lisant la première vie de Louise Ripas qui ait été rédigée, la Prieure d'un Carmel écrivait à M. Retté, qui n'avait pas encore publié la belle étude qu'il nous livre aujourd'hui :

« Que les Saints, si différents entre eux, ont donc, au fond, toujours semblables ! »

(1) *Ibid.*, t. XV, p. 187 et suivantes.

(2) *Enfer*, III, 60. Inutile d'ajouter que ce vers fameux est un de ceux sur lesquels les dantophiles se disputent le plus.

(3) *Scrofe*.

(4) Bloud et Gay.

On pourrait aussi bien retourner sa phrase, et dire : « Que les Saints, si semblables au fond, sont donc différents entre eux ! » Et c'est ce qui, d'un point de vie profane, rend si passionnante la lecture de leurs vies. On pourrait avancer que l'hagiographie c'est le roman d'aventures de la mystique.

Louise Ripas est-elle une sainte ? C'est à l'Église seule qu'il appartiendra d'en décider. Nous ne pouvons, tant qu'Elle ne s'est pas encore prononcée sur les faits d'apparence surnaturelle dont Louise Ripas a été l'héroïne, que nous souvenir du mot de Benoît XV : feuilletant et lisant la brochure que la protectrice de Louise Ripas, M^{me} de T., avait consacrée à la privilégiée de la Sainte Vierge, le Saint-Père a déclaré : *Il faut faire connaître cette vie.*

C'est donc remplir un doux devoir d'obéissance que de parler aujourd'hui du livre d'Adolphe Retté, si beau de sobriété émue, si dépouillé de toute vaine littérature. Et c'est un plus doux devoir encore, lorsqu'on sait que la Sainte Vierge avait dit à Louise : *Si je t'ai plusieurs fois guérie, c'est afin que je sois glorifiée...*

* * *

Coxalgique de naissance, les jambes arquées, se traînant avec peine, bientôt bossue, à demi paralysée, atteinte d'une maladie de la moelle épinière reconnue incurable par les docteurs et qui s'aggrava brusquement encore vers sa vingt-neuvième année (en 1887), dévastée en outre par une bronchite chronique, Louise, alors qu'on l'estimait à l'agonie, voulut être emmenée à Lourdes. Ce que fut le voyage, on l'imagine ; sur la soulever de sa civière et la plonger dans la piscine, il fallut l'envelopper d'un drap.

« Tout à coup, Louise se leva et marcha jusqu'à la statuette de la Vierge, qui se trouvait au fond de la piscine et la baisa. Puis, sans le concours de personne, elle gravit les degrés.

« Ses forces étaient revenues en même temps que l'usage de tous ses membres. Son corps atrophié avait retrouvé son développement normal. Le dos s'était redressé, et une gibbosité assez apparente qui s'y trouvait avait disparu. Le miracle semblait éclatant. Un journaliste incroyant, venu à Lourdes avec l'intention de tourner en ridicule ce qu'il y verrait, fut si touché de cette guérison qu'après un court entretien avec la miraculée, il alla se confesser et communier le lendemain. »

Pour elle, aussitôt, durant trois jours, elle assume auprès des malades le fatigant service des Infirmières. Revenue à son village, elle y fit sensation. Son médecin, qui avait regardé le départ de cette agonisante comme la plus insigne folie, reçut de cette guérison une impression si forte que cet indifférent, qui passait même pour franc-maçon, se convertit.

Quelle était donc cette jeune fille pour qui la Sainte Vierge avait fait un si éclatant miracle ?

* * *

Il semble bien qu'elle ait été une Prédestinée. Nous n'avons que peu de détails sur les incidents d'ordre surnaturel de ses premières années. Son extrême modestie la portait à dissimuler les grâces qu'elle avait reçues ; elle a déchiré le journal qu'elle avait commencé de tenir à l'hôpital, avant le premier miracle, sur l'ordre de son directeur. Ses autres directeurs ne lui ayant pas imposé de recommencer et de poursuivre l'histoire de sa vie, nous ne savons, du travail et des faveurs de la Grâce, que ce que son extrême

humilité a bien voulu livrer à une amie, et que viennent corroborer tant d'interventions postérieures de Là-haut.

Il semble bien que la Sainte Vierge lui soit apparue, lorsqu'elle avait trois ans, pour lui promettre de lui servir de mère ; l'enfant avait l'impression qu'elle avait fait alors vœu de virginité, sans que d'ailleurs elle sût (comme Marguerite-Marie) « ce que signifiaient ces mots de vœu et de virginité ».

Orpheline de mère, élevée par une grand'mère qui mourut quand elle avait sept ans, à peu près abandonnée par son père, protestant, qui s'était remarié en Suisse à une coreligionnaire, elle fut confiée à des religieuses chez qui elle resta jusqu'à sa communion. Elle avait déjà le don d'oraison, et son amour pour la Passion de N. S. alla jusqu'à lui faire demander à Dieu de n'être jamais un seul jour sans souffrir.

Son père ayant cessé de payer sa pension, une tante, déjà chargée d'une aînée, la prit avec elle, et la traita assez durement pour qu'au bout de deux ans l'enfant écrivit à son père pour le supplier de la recueillir. La petite infirme, mal reçue par sa belle-mère, dut prendre le lit, et un véritable complot se forma autour d'elle pour l'amener à abjurer le catholicisme et à se faire protestante. Louise, ayant été dépouillée de son scapulaire et de ses médailles, traça sur son cœur, à même la chair, avec une grosse aiguille rougie au feu, les initials de Jésus et de Marie, ornés d'une croix.

Bientôt son père la mit en demeure de choisir entre sa religion et lui ; la fille dut repartir chez sa morose tante, et eut la douleur de voir celle-ci marier son aînée à un libre-penseur. La pauvre Louise dut se résigner à vivre dans l'hostilité agressive de son entourage, et Dieu l'éprouva encore par l'aridité qu'il lui imposa ; et c'est pendant l'aggravation de sa maladie de la moelle épinière que Dieu l'enfonça dans la « Nuit obscure » si bien analysée par saint Jean de la Croix...

Sa tante meurt, sa sœur ne veut pas conserver l'infirme chez elle, un oncle la recueille à condition qu'elle lui recommande son linge : la pauvre enfant gardait toujours le lit et avait une main à demi paralysée, mais toutes ses misères elle les offrait au Ciel.

« Jamais une plainte ni une récrimination. Elle offrait ses souffrances pour le salut des âmes et en demandait de nouvelles pour compenser les péchés qui se multiplient dans le monde. Victime heureuse de se dépenser en esprit de sacrifice perpétuel, sa sérénité souriante faisait l'étonnement de ses rares visiteurs. »

Après quelques années l'épreuve d'aridité avait pris fin ; parfois des anges éblouissants envahissaient sa misérable chambre froide, la Sainte Vierge lui apparaissait, et cela compensait largement pour elle les persécutions nouvelles sur lesquelles je dois passer, faute de place ; son oncle mourut, puis sa sœur, auprès de qui elle se fit transporter et qu'elle sut bien préparer à la mort. Sa santé s'était raffermie, elle obtint de son beau-frère les quatre enfants laissés par sa sœur, pour l'âme desquels elle craignait quand elle les savait avec cet homme, et elle se mit à travailler, à des ouvrages de couture pour les faire vivre. Elle lutta ainsi plusieurs années, contre des persécutions inimaginables puis, retombée gravement malade, comme j'ai dit, elle eut la douleur de se voir retirer les enfants, et ce ne fut qu'au bord de la tombe, et parce qu'elle voulait vivre pour pouvoir les reprendre et sauver leurs âmes, qu'elle se fit con-

duire à Lourdes, où la Sainte Vierge lui montra de si foudroyante façon son amour.

Le retour de la miraculée, bien qu'il eût produit grande sensation dans le village, n'avait pas été sans susciter de grossières passions anticléricales ; la persécution devint assez forte pour que la pauvre fille dût se réfugier, la nuit, auprès de la gouvernante d'un château, qui lui fit même partager son lit : cette personne, qui était atteinte d'un cancer, vit alors disparaître son mal.

Louise se présente au couvent des Sœurs de Ste-Marthe ; puisqu'elle n'a plus l'espoir de se voir confier son neveu et ses nièces, elle va se vouer aux malades ; malade elle-même, il lui faut chercher une communauté moins fatigante. Elle entre alors au couvent du Bon Pasteur, fait ensuite son pèlerinage d'action de grâces à Lourdes, où elle retrouve la comtesse de T., hospitalière, qui l'avait remarquée lors du miracle. Rentrée au Bon Pasteur, comme postulante, elle y tombe si malade qu'on renonce à charger la communauté d'un sujet si peu valide. Louise, transportée à l'hôpital, où le docteur n'avait guère d'espoir de la sauver, améliore rapidement son état en buvant de l'eau de Lourdes. N'osant plus prétendre à faire partie d'un couvent, elle se place comme gouvernante d'enfants dans une grande famille de Dijon, où elle a le bonheur de ramener tous ses maîtres à la pratique chrétienne.

En 1889, M^{me} de T., qui pensait la faire admettre chez les Sœurs de l'Immaculée Conception de Lourdes, la pressa de venir se reposer chez elle avant son entrée dans la vie religieuse. Mais peu après Louise tomba malade ; elle eut un vomissement de sang d'une telle gravité que le médecin diagnostiqua une affection alarmante du cœur, et les vomissements se renouvelèrent si fréquemment qu'au bout de quelques heures elle était à l'article de la mort. L'agonie commença ; on récita la prière des morts ; à 7 heures du matin, Louise était si bas que M^{me} de T., humectant ses lèvres d'eau de Lourdes, croyait la faire pour la dernière fois. A ce moment Louise ouvrit les yeux, s'assit sur son lit et dit : « Je suis guérie ». Le docteur, peu après, en constatant la disparition de tous les symptômes et lésions de la maladie, ne put que déclarer cette guérison « inexplicable ».

Très évidemment, Louise, qui ne cessait de méditer la Passion de N. S., avait dû s'offrir en réparatrice, puisque, trois semaines plus tard, une même agonie devait lui être imposée, suivie d'un miracle aussi éclatant. Louise se demandait si sa place était bien dans un couvent, si Dieu ne la voulait pas plutôt dans le monde, et s'y offrant en victime pour le salut des âmes qui lui étaient chères. Elle s'appretait pourtant à partir quand un violent mal de tête la laissa si souffrante qu'on dut appeler le médecin. Celui-ci ne trouva plus trace de la maladie de cœur, mais, d'après des symptômes certains, il diagnostiqua une méningite tuberculeuse et jugea Louise perdue. M^{me} de T. supplia Louise d'obtenir de la Sainte Vierge qu'elle vécût, et, après une heure de méditation, Louise lui dit : « Il sera fait comme vous voulez ». Deux jours atroces suivirent ; Louise était devenue sourde et aveugle ; le docteur, vers 9 heures, annonça sa mort pour une ou deux heures plus tard ; M^{me} de T. avait pu faire avaler un peu d'eau de Lourdes à la malade insensible :

« A 11 heures du matin, le v'sage de Louise se décomposa. Il prit une teinte livide, et on y vit apparaître la sueur de la mort. Elle étendit les bras en croix... »

Tout le monde priait ; comme M^{me} de T. disait : « *Je vous salue, Marie* », les lèvres de la malade se mirent à remuer, elle répéta ces mots, son visage se transfigura, elle dit : « *Je suis guérie* ». Or, à cette heure même où, les bras en croix, elle offrait son dernier sacrifice à Jésus, son père, sans qu'elle le sût, abjurait le protestantisme et se faisait catholique. M^{me} de T., dans son émouvante brochure dont M. Retté donne d'abondants extraits, a donc raison de dire :

« *Le pacte conclu avec le Divin Maître pour le rachat des pécheurs explique, seul, tout ce que son humble vie renferma de souffrances physiques et de tortures morales. Dans toutes ses maladies elle avait la conviction que si la Sainte Vierge devait la guérir, il lui faudrait pour quelque convers on aller jusqu'aux affres de l'agonie* ».

Je n'entreprendrai point dans cet article de résumer une vie aussi chargée, aussi pleine, et je dois passer sur la mission de Louise auprès de ses bienfaiteurs, sur son apostolat, sa charité, ses nouvelles épreuves, sur la prescience et la clairvoyance surnaturelles dont la Sainte Vierge semblait l'avoir douée, sur les extases merveilleuses dont M^{me} de T. fut témoin, sur les faits extraordinaires qui se sont produits après la mort de Louise, sur les grâces et les guérisons qui semblent, depuis, avoir été obtenues par ses prières ; sur la haine indéniable dont le démon poursuivit sa suave ennemie. Je dois passer sur sa guérison du 21 février 1894 : deux docteurs la déclarèrent atteinte d'insuffisance mitrale et d'asystolie, et considérèrent sa mort comme une question d'heures ; elle fut cependant guérie subitement, et c'est pendant cette maladie-là que Louise fut l'objet d'un de ces faits mystérieux connus sous le nom de *bilocation*. Je dois passer aussi sur sa guérison du 8 septembre 1894 : atteinte d'hydropisie, opérée, regardée comme mourante par l'interne qui la veillait et qui multipliait les piqûres d'éther, de caféine et de morphine pour la prolonger, Louise se soumit à l'ordre de son confesseur et accepta de demander à la Sainte Vierge de la guérir. Elle devait vivre encore presque

un an, mais, au bout de quelques mois, une nouvelle épreuve lui fut infligée :

« *Le corps de Louise, entièrement déformé, couvert de plaies, enflé jusqu'au cou, était un objet de pitié et de compassion. Son corps tout entier ne formait plus qu'une plaie. Tout était à vif... d'autres plaies s'y ajoutèrent dont l'origine surnaturelle ne me laissa auc'n doute. Un jour, en lui donnant des soins, je vis avec surprise, à la place du cœur, une ouverture béante d'où sortait une eau sanguinolente. Ses souffrances ressemblaient à de véritables douleurs d'outre-tombe. Elle était comme brûlée d'un feu dévorant, et, à quelques paroles tombées de ses lèvres, je crus comprendre qu'elle faisait le Purgatoire pour certaines âmes qui lui étaient chères.* »

Jamais, durant ces mois de misère ses plaies n'exhalèrent une mauvaise odeur. Morte, elle rayonnait un parfum de roses que maintes personnes ont remarqué et que la religieuse qui l'a soignée a constaté par écrit.

Encore une fois, c'est à l'Église seule qu'il appartient de se prononcer sur ces faits, mais n'est-il pas admirable qu'ils se soient produits dans le même siècle qui a connu Lourdes et la Salette ? Cette vie de Louise, qui n'était tout entière qu'un miracle dû à l'intervention réitérée de la Sainte Vierge, n'est-elle pas une nouvelle preuve de l'ineffable bonté de notre Toute-Puissante Mère, et faire connaître l'une, n'est-ce pas humblement tenter de glorifier l'Autre ? Nous ne pouvons que conclure avec Adolphe Retté :

« *Nous aussi, Rejuge des Pécheurs, Salut des infirmes, Consolatrice des affligés, nous nous efforçons, avec b' en moins de vertus que Louise mais avec toute bonne volonté, de vous faire glorifier en ce monde. Et c'est pourquoi, maintenant que votre enfant privilégiée brille en Paradis comme une des étoiles de votre couronne, nous la prions d'intercéder auprès de vous afin que vous nous rendiez dignes de mériter que s'accomplissent pour nous les promesses de Notre Seigneur Jésus-Christ.* »

HENRIETTE CHARASSON.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

L'Art belge aux Tuileries

On connaît l'éclatant, l'étourdissant succès de notre Centennale du Jeu de Paume, inaugurée par notre gracieuse Souveraine. Tout Paris a voulu la visiter, tout Paris en est émerveillée. Quoi d'étonnant ? L'École belge, trop peu connue à l'étranger, trop peu appréciée, y montrait ses principaux maîtres de la peinture au premier siècle de notre indépendance et le suffrage du public éclairé atteste que nous avons le droit d'être fiers de nos Charles de Groux, de nos Braeckeleer, de nos Stobbaerts, de Lemmens et de Millery, de Rik Wauters, d'Alfred Stevens et de tant d'autres excellents ouvriers de la palette romantique, réaliste ou impressionniste. Toutefois, là n'était pas le succès, trop visiblement nos modernes sont éclipsés par nos renaissants du dix-septième siècle, les Rubens, les Van Dyck, les Jordaens, les Corneille de Vos, et par nos Primitifs, les vieux maîtres souverains, auxquels tous étaient réservées les deux dernières salles au fond de l'Exposition. Nous sommes si riches d'ailleurs qu'il fallut se borner, pour représenter le grand siècle, à quelques rares chefs-d'œuvre, mais quel éblouisse-

ment de gloire devant ces toiles des Primitifs, chargées d'une admiration cinq fois séculaire ! Là est notre triomphe, là sont rassemblés les plus splendides joyaux de notre écriin artistique. C'est là que la Belgique s'affirme avec un éclat incontesté la mère de la Beauté picturale.

Je regrette qu'on n'y ait pas transporté le *Retable de l'Agneau*, le plus merveilleux tableau du monde, la synthèse théologique la plus profonde réalisée par un art tout jeune et déjà en possession d'une perfection inégalée, la liturgie de la terre et des cieux, la Messe éternelle, vision d'Apocalypse d'art, panorama des mondes, le spectacle le plus grandiose et le plus radieux qu'il ait été donné à l'œil humain de contempler ici-bas.

Et quelle cour d'honneur lui auraient faite les chefs-d'œuvre accourus de partout, des musées d'Anvers, Gand, Bruges, Louvain, Bruxelles, Liège, des collections de Dijon, d'Aix, de Lyon, de l'hôpital de Beaune, de l'Escorial, de Vienne !

Quelle escorte magnifique auraient fournie aux deux ancêtres Jean et Hubert Van Eyck, leur riche lignée, les Roger Van der Weyden, le Maître de Mérode, Petrus Christus, Van der Goes, Gérard David, Quentin Metsys, Thierry Bouts, Memlinc, et, je crois, Bernard Van Orley et Lambert Lombard ! Parmi ces noms si connus de nos lecteurs, je ne souligne que le mystérieux *Maître de Mérode* dont on expose la *Nativité* du Musée de Dijon, et l'*Annonciation*, « cet illustrissime

moreau, à peu près invisible, qui se trouve dans la chapelle d'un château de la province d'Anvers (*sic*), où personne n'entre que le chapelain. C'est le château de Westerloo de Mérode, auquel ce tableau appartient depuis toujours, que Louis Gillet désigne de cette étrange façon dans la *Revue des Deux-Mondes*, et comme cette peinture a perdu son peintre, on est, en effet, convenu de l'attribuer à l'anonyme « Maître de Mérode ». Cet artiste inconnu s'avère par un pouvoir stupéfiant de saisir la réalité jusque dans les plus petits détails, dans ses nuances les plus délicates.

Devant ce rassemblement unique de toiles dispersées aux quatre coins de l'Europe et dont par une bonne fortune incomparable qui n'aura duré que trois mois, il est donné aux amateurs d'embrasser d'un coup d'œil le prodigieux spectacle, il n'y a qu'un cri d'admiration.

Chez nous, en quelques années du quinzième siècle, de 1425 à 1450, l'art pictural a fait explosion par une gerbe de chefs-d'œuvre, et il semble qu'en naissant, il ait d'emblée atteint sa perfection. Toute cette beauté, enviée du monde, elle a jailli de l'âme de la Flandre, elle est la gloire immortelle de la Belgique.

Eh bien non ! on nous la dispute, on nous la chicane, on prétend nous la ravir et, contre toute évidence, contre toute justice, le chauvinisme acariâtre et têtue veut l'annexer à la France ! Je pense rêver quand je lis dans l'article précité de Louis Gillet, de la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin) : « Ce naturalisme flamand, dont on a voulu faire un caractère national, est une invention française : c'est le fait d'un esprit fatigué d'idéologie, qui se tourne vers la prose et les réalités. Cette évolution positiviste se produit en France à la fin du grand âge des cathédrales, vers le milieu du XIV^{ème} siècle... La Flandre l'a reçue de chez nous, comme elle avait partagé un ou deux siècles plus tôt, la fièvre des Croisades et celle des cathédrales. (Pardon, Monsieur, les Croisades, a écrit notre grand Kurth, sont avant tout une œuvre belge. Nous y sommes allés les premiers avec Godefroid de Bouillon ; nous y sommes restés les derniers avec Charles-Quint et Don Juan d'Austriche. Nous sommes le peuple de la Croisade ; c'est chez nous qu'elle est venue prendre ses chefs et qu'elle a trouvé ses principaux effectifs)... A mesure que les choses (*sic*) sont mieux connues, on s'aperçoit que la civilisation vient toujours du Midi. C'est par l'Escout, la Meuse, le Rhin que les pays du Nord, appartiennent au cercle bienheureux de la Méditerranée. Ils ne reçoivent rien du Nord ou de l'Est, toute la beauté rayonne de France ou d'Italie. »

Ils sont quelques-uns en France, les Funck-Brentano, les Coppier, les Durrien, les Gillet qui, depuis quelques années, s'acharnent à nous spolier de notre patrimoine artistique et, naturellement, il se trouve même des Belges pour conspirer avec ces déprédateurs. On aurait pu croire que la réunion de nos Primitifs dans un même cadre au Jeu de Paume, en faisant apparaître dans la plus éclatante lumière la caractéristique essentielle de l'art belge, son réalisme saisissant, sa puissance naturaliste, qui est notre physiognomie propre, notre air de famille, fournirait à nos amis de France la plus victorieuse démonstration de notre originalité désormais incontestable. Mais admirez les prestesses de ces escamoteurs, le tour de gobelet de ces prestidigitateurs émérites : votre naturalisme, votre nationalisme artistique, votre belgicisme, si je puis dire, c'est nous qui vous l'avons donné, il part de chez nous, il émane de l'école pré-eyckienne qui a eu son centre ou son foyer à Paris, à Bourges, à Dijon, en Avignon ! Vous êtes nos élèves, nous sommes les maîtres !

Cette impudente gageure est une contre-vérité, elle ment à l'histoire. Tous les grands peintres du quinzième siècle dont les œuvres sont exposées à Paris sont nôtres et la France n'a pas un seul nom de valeur à mettre en ligne à côté d'eux. Flamands, enfants de la Flandre, belges — ces vocables sont synonymes ici — les Van Eyck, les Roger Van der Weyden (1), les Van der Goes, soit par leur état-civil, soit par leur origine, certainement par toutes les caractéristiques de leur manière, par l'expression des figures, par les fonds de paysages, par tous les détails de leur esthétique. Belges, essentiellement belges dans ce sens, les peintres pré-eyckiens, les Bellechose, les Malouel, les Broederlam, le premier brabançon, le second néerlandais, le troisième yprois. Bien loin de rien devoir au milieu bourguignon, c'est des Flamands que la cour de Dijon a tout reçu. Lorsque Philippe le Hardi, duc de Bourgogne voulut embellir l'église de la célèbre Chartreuse de Champmol, il n'eut recours qu'à des artistes étrangers, il commanda notam-

(1) Rogier Van der Weyden est né à Tournai, mais épousa une Flamande, vécut à Bruxelles, signa ses œuvres de son nom flamand et il relève manifestement de l'école belge ou flamande. Roger ou Regelet de la Pasture est un camouflage des critiques français.

ment aux deux Belges, le sculpteur La Baerze et le peintre Broederlam, pour l'érection d'un retable la reproduction exacte de deux œuvres qu'il avait admirées à l'église de Termonde et à l'abbaye gantoise de la Biloque. Voilà qui en dit long sur la suprématie de l'école belge et la subordination de l'école française, notre tributaire. Ce seul fait renverse par la base toutes les prétentions de nos adversaires.

Belges, essentiellement belges, les peintres pré-eyckiens de la primitive école gantoise que nous a fait connaître M. Maeterlinck, Jean de Gand, Jean de Hasselt, Jacques de Gand, Pierre Van Beervele, Willem van Axpoel, Jean Martins, Flamands jusqu'à l'exclusivisme, jusqu'au prohibitionisme douanier, puisqu'on en vint alors à fermer les portes de Gand par une surveillance étroite à toute œuvre d'art étrangère.

Et, s'il faut remonter plus haut, au berceau de la peinture, aux miniatures, ces minuscules tableautins d'où sont issus les tableaux de chevallet, belges, essentiellement belges, Beaumeveu qui enlumina le psautier de Paris, du duc de Berry, Jacques Coene le miniaturiste du Psautier de Bruxelles et surtout les trois plus célèbres enlumineurs du XIV^{ème} siècle, les frères Limbourg, immortalisés par les *Très Riches Heures du duc de Berry*, et dont le nom crie assez haut l'origine.

Le réalisme en art est belge et c'est de la Belgique comme de son foyer principal, qu'il a rayonné sans partage sur l'art pictural et sur l'art plastique de presque toute la France, pendant le XV^{ème} siècle. Nous avons jeté dans le monde le levain du réalisme, nous avons donné le frisson de la vie, et toute l'Europe du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle en peinture et sculpture, a profondément subi notre influence. Cette puissance d'expansion européenne nous est reconnue d'ailleurs par des historiens de l'art français, tels que Germain, Dimier, elle ne nous est contestée que par une érudition mesquine, étroite, qui porte les œillères du chauvinisme.

Je m'en voudrais de ne pas mettre ici à l'ordre du jour le vaillant abbé FRANZ NÈVE, l'auteur de *Deux mille ans de l'Histoire des Belges*, qui, au cours de ce remarquable ouvrage, et précisément pour la période des Primitifs, a rompu maintes lances avec nos détracteurs. Rien n'échappe à la vigilance de cet intrépide récupérateur des gloires belges, il ne laisse pas une attaque sans riposte, pas une erreur sans réfutation, il ferme la bouche à l'adversaire à force de citations péremptoires, il nous a noblement vengés avec un patriotisme jaloux, aidé d'une érudition du meilleur aloi.

J. SCHYRGENS.

Enquête sur le Nationalisme (1)

L'enquête des *Lettres* continue sans rien perdre de son intérêt ni de sa sereine impartialité. On n'y trouve pas de ces bavardages incompetents qui déshonorent trop souvent les entreprises de ce genre. En revanche, les remarques judicieuses, fines ou profondes abondent. Elles émanent d'ailleurs de personnalités de premier plan, tout à fait qualifiées ; qu'il me suffise de citer, parmi d'autres également estimables, les noms de MM. Duthoit, Ravier de Magny, Louis Le Fur, Paul Bureau, Meda, F. W. Foerster, de Las Cases, Mgr Lutoslawski, les R. P. Cathrein et Pesch.

* * *

Au fur et à mesure que l'enquête se développe deux sens du nationalisme, qui répugnent également à la politique catholique, se précisent et s'approfondissent.

« D'après l'un, écrit M. Le Fur, le nationalisme c'est l'affirmation par les nationalités opprimées de leur droit à l'indépendance : un nationaliste, en ce sens, est donc simplement un partisan du fameux principe des nationalités. Dans un autre sens, un nationaliste, c'est celui pour qui l'intérêt du pays, non seulement passe en première ligne mais en réalité apparaît comme le seul but, l'unique règle d'action. En ce dernier sens, nationalisme équivaut à impérialisme ».

L'énumération de M. Le Fur n'est pas exhaustive. Entre les deux, il y a le nationalisme intégral français qui n'est pas impérialiste parce qu'il ne pose pas l'intérêt national comme *unique* règle d'action. Il se borne à le poser comme supérieur en un certain sens aux intérêts des partis, des provinces, des communes, des corporations professionnelles et des autres groupes sociaux qui vivent au sein de la patrie commune.

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits*, du 11 mai 1913.

Monsieur le Fur reconnaît d'ailleurs comme tout homme de bon sens devrait le faire, que la France n'est pas impérialiste.

« Quant à l'impérialisme, écrit-il, on peut dire, qu'en général — car il y a partout quelques chauvins exaltés — la France pêche plutôt par excès contraire ; elle avait acquis depuis 1870, une mentalité de vaincue, dont elle a beaucoup de peine à se défaire. Que si d'autres peuples, parfois nettement impérialistes, portent sur elle un jugement contraire, c'est, ou bien qu'ils ne la connaissent pas, ou bien que la parabole de la paille et de la poutre reste éternellement vraie. »

On ne saurait mieux dire. Et pourtant nous savons que la France possède un parti nationaliste fortement organisé. Nous savons aussi, s'il faut en croire le R. P. de la Brière et R. Johannet, que le nationalisme français ne ressemble absolument à aucun autre. Nous aurons à revenir sur ce point capital.

Pour le reste, M. Le Fur caractérise avec une nerveuse vigueur les deux formes anti-catholiques du nationalisme.

« Nationalisme signifiera donc tantôt revendications de peuples opprimés, tantôt droit à l'oppression des peuples faibles par les peuples forts. — C'est-à-dire, en poussant les choses à l'extrême, tantôt anarchie et tantôt despotisme. (Qu'on me permette de faire remarquer immédiatement que nous retrouvons ici en politique nationalitaire les mêmes erreurs, opposées mais parentes, qui troublent profondément la vie politique intérieure : l'individualisme révolutionnaire et l'étatisme monarchique, jacobin ou impérial.) Il s'agit toujours du même problème, mais vu sous les deux faces opposées. Qu'on prenne la nation polonaise avant la guerre et la nation russe ou allemande, qu'on envisage l'Irlande ou l'Égypte aujourd'hui, et la Grande-Bretagne : dans les deux camps c'est le même sentiment vu des deux côtés de la barricade. Je ne dis pas qu'il y ait des deux côtés le même degré de légitimité ; mais, dans les deux cas, les nationalistes montrent la même volonté de briser les obstacles s'opposant à ce qu'ils considèrent comme le légitime développement de leur pays. »

« C'est pourquoi des peuples opprimés deviennent si facilement oppresseurs dès que l'occasion leur en est offerte ; l'Europe actuelle nous en offre plus d'un exemple. Le nationalisme, au premier des deux sens où nous l'envisageons, est la simple application du principe des nationalités, qui a lui-même comme fondement premier un postulat, le primat de la volonté individuelle (principe de l'individualisme révolutionnaire), dont la transposition en faveur de la grande individualité collective qu'est la nation donne le principe de la souveraineté nationale, fondement immédiat des revendications nationalistes. Dès que le nationalisme, en ce premier sens, a reçu satisfaction, poussé par cette même force interne du développement des nations jeunes et fortes, il tend à s'épanouir et cette fois aux dépens des autres nationalités. »

Ces lignes de l'éminent professeur de droit international méritent d'être méditées. Elles contiennent, en quelque sorte toute la philosophie du nationalisme anti-chrétien. D'autres accentueront les traits ajouteront les détails. Nous touchons ici à l'essence du phénomène. Si nous nous demandons, maintenant, comment il a pu se propager avec tant de succès, nous pourrions, je pense, ramener les causes de sa brillante fortune à trois principales : 1° l'abandon des idées chrétiennes. La religion catholique est seule capable, tant par sa doctrine, que par son organisation et son action sur les âmes, d'harmoniser les intérêts des individus, des classes, des groupes nationaux et des empires ; 2° l'abus d'une idéologie aussi contraire aux faits que funeste, issue principalement de la philosophie révolutionnaire : Liberté, égalité, fraternité, démocratie, droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, autonomie de la volonté et autres calembredaines qui ne réussissent, quand on les appliquent, qu'à tuer les vraies libertés, toutes les bonnes et saintes réalités, dont elles ne sont que les pauvres caricatures ; 3° Les problèmes délicats que soulèvent la conciliation des intérêts des divers groupes sociaux, sont, grâce au triomphe universel de la démocratie politique, livrés aux incompétences, aux passions, aux intérêts alimentaires des politiciens de carrière.

L'intérêt national et les groupes sociaux.

La réponse de M. Eugène Duthoit, le dévoué président des Semaines Sociales de France, est parfaite. Elle est calme, judicieuse, orthodoxe.

Donnons-en un court extrait, dont nos lecteurs apprécieront certainement le bon sens et la justesse.

« L'habitude d'apporter une attention constante et d'appliquer à chaque instant la sollicitude au bien du groupe national, si louable, si nécessaire qu'elle soit en elle-même, peut conduire, si on n'y prend

garde, à un certain exclusivisme dans l'amour dont ce groupe est l'objet, en même temps qu'à une moindre sollicitude à l'égard des autres formes de société : et de là l'état d'esprit qui consiste à ne se préoccuper du bien de l'individu et des diverses formes de vie sociale qui appellent son concours et ses sacrifices qu'en fonction du seul intérêt national. Une telle tendance implique déjà un commencement de méconnaissance, au moins tacite, du lien de solidarité par lequel chaque personne humaine se trouve rattachée à la famille, à la profession, à l'humanité, à l'Église. »

Allons plus loin : nous nous trouvons en présence d'une doctrine absolue, laquelle adoptant d'une façon explicite et exclusive de tout tempérament l'attitude que l'on vient de dénoncer, pose en principe que, l'importance et la valeur de la solidarité nationale étant supérieures à celle de toutes les autres formes de solidarité effective, il convient de tout nationaliser : pensée, famille, économie, religion et de tout rapporter à l'intérêt primordial du groupe national. »

Le danger que signale M. Duthoit est réel, il est surtout à craindre quand le nationalisme ne s'appuie pas, explicitement ou implicitement sur la philosophie catholique.

Cependant, ce danger qui est, je le reconnais volontiers, très loin d'être chimérique, ne se réalise pas toujours. Au contraire. Soyons francs et même candides. Il y a deux nationalismes politiques que nous connaissons fort bien, parce qu'ils ont pris la peine de s'exprimer dans des littératures abondantes et précises : c'est le nationalisme allemand et le nationalisme français.

Le premier est tombé dans plusieurs des excès que signale M. Duthoit. Au contraire, si singulier que cela puisse paraître d'abord, le nationalisme français s'est efforcé, plus que n'importe quelle autre doctrine ou que n'importe quel parti, à rendre vie et influence aux corps sociaux naturels que comprend la nation : famille, corporation, région, église, etc. Je dirai plus, le fin du fin du nationalisme français, le fonds intime de sa doctrine, c'est, d'une part, de confiner l'État dans ses fonctions nécessaires mais limitées, et d'autre part de rendre aux organes collectifs subordonnés une large autonomie. Comment on a pu se tromper sur ce point, comme le font quantité de catholiques, c'est ce que je ne puis comprendre.

Les nationalistes français, ne l'oublions pas, sont les disciples de de Maistre, de Le Play, de La Tour du Pin, et d'Auguste Comte. Ils n'ont cessé de combattre les deux doctrines qui, dans le monde moderne, ont le plus contribué à affaiblir la famille, la profession, la région l'Église, je veux dire l'individualisme révolutionnaire et l'étatisme jacobin — ou encore — le libéralisme et le socialisme.

Quand Maurras est venu nous exposer à Bruxelles, le programme de son école, sa première parole a été pour nous dire son plaisir de voir qu'en Belgique, dans les affiches officielles, le flamand paraît à côté du français. Et il se plaignait qu'on n'en fit pas autant dans son pays pour les dialectes locaux. Maurras a commencé sa carrière littéraire en combattant pour le félibrige et la décentralisation administrative. C'est par le sentiment profond de ce qu'il doit à la petite patrie Lorraine que Barrès, s'est évadé de l'égotisme pour devenir nationaliste. Le nationaliste Bourget termine son beau livre sur l'Amérique par ces phrases significatives :

« Nous devons chercher ce qui reste de la vieille France et nous y rattacher par toutes nos fibres, retrouver la province d'unité naturelle et héréditaire sous le département artificiel et morcelé, l'autonomie municipale sous la centralisation administrative, les universités locales et fécondes sous notre université officielle (1) et morte, reconstituer la famille terrienne par la liberté de tester, protéger le travail par le rétablissement des corporations, rendre à la vie religieuse sa vigueur et sa dignité par la suppression du budget des cultes et le droit de posséder librement assuré aux associations religieuses, en un mot, sur ce point comme sur les autres, défaire systématiquement l'œuvre meurtrière de la Révolution française. » Ces phrases figurent en tête du petit livre que Maurras dédie à Bourget, en souvenir des justes conclusions d'outre-mer, sous le titre : *Trois idées politiques*.

C'est en se fondant sur les lois naturelles organiques de la famille, que Valois, parti de l'anarchisme, est arrivé (à travers Nietzsche) au nationalisme et aux idées sociales qu'il professe aujourd'hui. Son livre émouvant : *Le Père*, n'est guère que la traduction à la fois mystique

(1) Si nos Flamands avaient compris que c'est dans cette voie qu'il fallait s'orienter quels services n'auraient-ils pas rendu à la cause flamande en même temps qu'à la cause Belge. Ils ont préféré marcher à la conquête de l'État, pour le faire servir à leurs fins.

et réaliste de la suprême bienfaisance morale et sociale de la famille organisée. Je n'en finirais pas, s'il me fallait essayer d'étreindre cette vaste matière pour la réduire aux proportions d'un article.

Si un certain nationalisme peut conduire à l'écrasement des groupes naturels, un autre plus sain et plus vrai, mène à la protection et à la résurrection de ces groupes.

Et au fond, cela se justifie très bien aux yeux de la raison. Poser en principe non pas absolu et philosophique, mais relatif et pratique, que le bien de la patrie est le critère de la politique et vous arrivez, si votre raison est saine, à vouloir tout ce qui fortifiera la famille, la profession, l'école, l'université, l'Église.

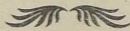
Des libéraux et des socialistes, des républicains et des royalistes s'unissent aujourd'hui, pour favoriser les familles nombreuses. Sous quel signe peuvent-ils s'unir, alors que tout les divise, sinon sous le signe de l'intérêt de la patrie. Pourquoi un Maurras, un Barrès prennent-ils, sans être catholiques, la défense des libertés et même des privilèges de l'Église catholique ? Parce que, à leurs yeux, l'Église catholique est une grande force bienfaisante pour la patrie française. Ce n'est pas, je le sais bien, le point de vue auquel les catholiques puissent se placer exclusivement, ni même principalement. Mais peu importe. S'il est vrai, pour nous, que l'Église est divine et possède des droits absolus dérivant de sa mission surnaturelle, il est vrai aussi qu'elle est socialement, politiquement bienfaisante. Les nationalistes qui se rangent à nos côtés ne sont pas toujours nos frères dans la foi, et on s'y est parfois trompé, surtout à propos de Barrès, mais sur le terrain social et politique, ils combattent avec nous et pour nous et c'est bien quelque chose.

On pourrait faire les mêmes raisonnements à propos de la profession organisée, de la région, de l'université. On n'a pas, je pense, suffisamment observé que si l'Allemagne était si forte avant la guerre, c'est que, malgré le despotisme prussien, les autonomies locales, régionales, les cartels, les trusts, les syndicats, les universités, jouissaient de plus de liberté que chez nous. Et encore que l'individualisme et le patriotisme anglais n'ont de si solides fibres, que parce que l'anglais est soutenu encadré dans de fermes institutions locales. Un jeune anglais cultivé, un étudiant de tel collège de Cambridge ou d'Oxford, paraît d'abord étriqué, écrasé par cette formation particulariste à laquelle il tient comme à la prunelle de l'œil. On dirait qu'il est de son collège avant d'être anglais. Or c'est à travers cette formation, soutenu et fortifié par elle, qu'il a acquis toute l'originalité personnelle dont il est capable et un ardent patrimoine.

Un bon, un vrai nationaliste belge, ne peut que désirer de voir notre classe ouvrière se développer normalement à tous les points de vue : hygiène, santé, bien-être, moralité, car la Belgique en sera plus forte. De même il ne peut que souhaiter de voir les Flamands, conscients de leur glorieux passé reprendre les grandes traditions artistiques, littéraires et économiques qui ont fait autrefois la gloire de leur race. La Belgique en sera, moins uniforme peut-être, mais plus réellement belle et grande.

Le nationalisme vrai et sain, n'est donc pas nécessairement dangereux pour les corps sociaux, naturellement subordonnés à l'État. L'exemple du nationalisme français nous prouve au contraire qu'il peut offrir un point de vue excellent pour unir dans une action commune tous les hommes de cœur qui redoutent à juste titre, pour leur patrie l'action conjuguée et dissolvante de l'individualisme révolutionnaire et de l'étatisme jacobin.

FERNAND DESCHAMPS.



ALLEMAGNE

L'empire de Stinnes

D'un intéressant article du « Temps » (27 juin) :

Stinnes est en effet le principal bénéficiaire de la chute du mark. Au moment où les derniers bilans de la « Deutsch Luxemburg » et de l'« Union de Bochum » furent publiés, la circulation fiduciaire du Reich atteignait 350 milliards de marks, la dette des deux sociétés citées, 12 milliards de marks. En partant de cette base, en tenant compte des « konzerns » immenses, des « unions et syndicats » métallurgiques, des innombrables exploitations industrielles isolées, des entreprises de transport, de navigation, des imprimeries, journaux qu'englobe le trust Stinnes, nous arrivons à un chiffre tout proche de

120 millions de marks, soit près d'un tiers de la circulation totale du Reich. Or, cette dette contractée en marks papier, quel fardeau représente-t-elle aujourd'hui, en face d'une circulation de 8 trillions et d'une baisse proportionnelle de la valeur du mark ?

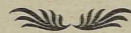
Et ce n'est qu'un seul aspect de la question. Mais où restent les énormes profits résultant de l'écart entre les prix de vente en or et les salaires payés en papier ? Les investissements faits avec de la monnaie dépréciée, mais représentant des progrès très appréciables de l'outillage, de la capacité de concurrence avec l'étranger ? Et l'incomparable puissance que confère, d'une manière automatique, en quelque sorte, une évolution, un déplacement des fortunes qui rend de plus en plus riches les riches, de plus en plus misérables les pauvres ?

C'est cette évolution qui a mis dans les mains de Hugo Stinnes l'arme la plus formidable dont peut disposer, dans une démocratie, un ambitieux : la presse ! En peu de temps, la majorité des journaux allemands se voyaient devant cette alternative : mourir ou se mettre au service de Stinnes. Ce dernier vient d'acquiescer son 130^{me} (Frankfurter Nachrichten) et son 140^{me} (Badener Post) quotidiens. Malgré des ruses d'apâche et d'énormes sacrifices consentis, il n'a pas réussi à s'emparer de son grand adversaire, la Gazette de Francfort. Celle-ci préférerait la mort !

N'empêche que Rechberg a pu écrire : « Sa puissance (de Stinnes) à l'intérieur du Reich est donc tout à fait exceptionnelle, et il n'est nullement exagéré de prétendre que — sinon de jure, mais de facto — elle dépasse celle du gouvernement impérial. Car ce dernier n'a jamais réussi à dominer l'opposition publique jusque dans les rangs de l'opposition. . . »

Or, Stinnes, député du parti populiste, fait aujourd'hui la politique du parti national, combat ouvertement Stresemann, dont il trouve les concessions à la France ridiculement exagérées, indiscutables, inexécutables. Et les cent quarante gueules de sa meute bien dressée, de hurler à la résistance à outrance, de vomir des injures contre la France, de cracher le venin homicide sans remords et sans relâche.

Un jour, Rathenau disait à des amis : « Lorsque Stinnes prononce : Allemagne, il comprend : charbon. Rapprochement avec la Russie, signifie : pétrole, manganèse, bois de mines, pain d'orge, marchés, que sais-je encore ! Lorsque son patriotisme ardent recommande la guerre sous-marine, il songe à la hausse de valeur — à la suite de tant de destructions — de son tonnage à lui. Il se fichera tout comme moi, de l'Alsace et de la Lorraine, sans l'irrésistible attraction de la minette ! C'est, par excellence, l'homme utilitaire (Zweckmensch), au-delà de l'esprit et de la divinité — mais qui se fera fêter, après avoir avalé, englouti toute l'économie allemande, comme sauveur de la patrie !... »



On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs : six mois 15 francs



Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

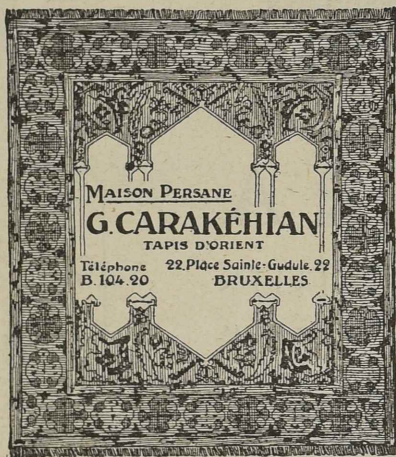
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara. 4, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Sainctelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et
les accidents
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes



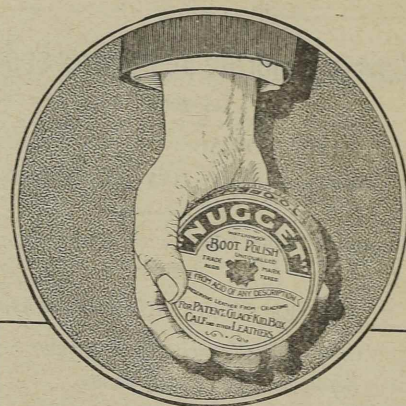


La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer



Un "tiens" vaut mieux
que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr
l'autre ne l'est pas

Typographie — Lithographie	VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur Maison fondée en 1733	Papeterie — Maroquinerie
FABRIQUE DE REGISTRES	François VANNES Successeur 13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64	COPIE-LETTRES
Articles de Bureau	USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN	Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS